

# La Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Le mouvement revendicatif  
du Bâtiment de la Loire

*TONY PEYRE*

Fréquence d'accidents mortels  
dans le Bâtiment

*P. DICHAMP*

Cinquante ans  
de syndicalisme universitaire

*Souvenirs de MARTHE PICHOREL,*

*G. THOMAS. — Le congrès interdit de 1917.*

*Le rôle social de l'instituteur, par J. DUPERRAY*

Pas plus de colonies  
en Europe qu'en Afrique !

*R. LOUZON*

# LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire  
(mensuelle)

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois ..... 600 fr.  
Un an ..... 1.000 fr.

EXTERIEUR

Six mois ..... 700 fr.  
Un an ..... 1.200 fr.

Le numéro : 100 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE  
concernant la Rédaction  
et l'Administration à la  
Révolution prolétarienne  
14, rue de Tracy — PARIS (2<sup>e</sup>)  
Téléphone : CENTral 17-08

PERMANENCE

Tous les soirs, de 18 à 19 heures  
le samedi, de 17 à 19 heures

UTILISER POUR LES ENVOIS  
DE FONDS  
notre compte chèques postaux  
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

## Sommaire du N° 99 - Novembre 1955

Puissant mouvement revendicatif des travailleurs du Bâtiment de la Loire . . . . .	T. PEYRE
En Argentine : Situation et perspectives du mouvement ouvrier . . . . .	L. MERCIER
Lettre d'Italie : Retour à l'autonomie syndicale ? . . . . .	A. CARBONARO
Fréquence d'accidents mortels dans le Bâtiment . . . . .	P. DICHAMP
Un cinquantenaire syndicaliste . . . . .	R. H.
Quelques souvenirs . . . . .	Marthe PICHOREL
Un congrès qui a fait date . . . . .	G. THOMAS
Le congrès fantôme de la Fédération de l'Enseignement en août 1917 . . . . .	Notes prises par Hélène BRION
Le rôle social de l'instituteur . . . . .	J. DUPERRAY
<b>Parmi nos lettres</b>	
Lettre du Maroc . . . . .	LE MOGREBIN
Une lettre d'un camarade parisien. (Réponse de R.L.).	
<b>Notes d'économie et de politique</b>	
Merci, maréchal ! — Un autre souverain rentre d'exil. — Pas plus de colonies en Europe qu'en Afrique ! — Bao Dai ne veut pas du sort de Maximilien. — Une gourgardine qui renie ses origines . . . . .	R. LOUZON
<b>Propos internationalistes</b>	
Deux systèmes et les chances du socialisme . . . . .	R. HAGNAUER
Chronique du pelé . . . . .	A. FERDOUSSI
<b>La vie des cercles</b>	
Cercle Zimmerwald : Réunion du 23 octobre 1955 (Angelica Balabanov, Alfred Rosmer, Pierre Monatte).	

# LA LIGUE SYNDICALISTE

La Ligue syndicaliste se propose :

- 1) De travailler à la renaissance du syndicalisme révolutionnaire en faisant prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ; d'unir les militants de bonne volonté à quelque organisation qu'ils appartiennent ; de leur rappeler que le syndicat est le groupement essentiel de la classe ouvrière et son meilleur outil pour la revendication et pour la révolution ;
- 2) De défendre l'indépendance du syndicalisme à l'égard du patronat et du gouvernement comme à l'égard des partis. La charte d'Amiens vaut en 1952 comme en 1906. La théorie de la direction unique du parti et des syndicats, c'est-à-dire du rôle dirigeant du parti, conduit la C.G.T. à n'être qu'un instrument entre les mains du parti stalinien et par là de l'Etat policier totalitaire russe. La politique de la présence sans mandat ni garanties rend la C.G.T.-F.O. et la C.F.T.C. dépendantes du gouvernement et les fait participer à son impuissance ;
- 3) De rappeler que l'unité syndicale brisée aujourd'hui se referra le jour où les travailleurs auront repris en main leurs organisations, mais qu'elle implique une maison confédérale habitable pour tous les syndiqués, la démocratie syndicale étant respectée du haut en bas de la Confédération, les fonctionnaires syndicaux ne se considérant pas comme une bureaucratie omnipotente et ne regardant pas les syndiqués comme de simples contribuables ;
- 4) De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, en préconisant la formation de Cercles d'études syndicalistes ; en démontrant, dans la pratique journalière, qu'étudier et bien se battre ne s'excluent

- pas, au contraire. L'expérience de ces trente dernières années devrait avoir appris à tous que l'expropriation des expropriateurs ne suffit pas à assurer l'émancipation des travailleurs ; qu'il faut poursuivre en même temps, selon la formule de Peloutier, « l'œuvre d'éducation morale, administrative et technique nécessaire pour rendre viable une société d'hommes libres » ;
- 5) De lutter contre le chauvinisme qui déferle jusque dans les diverses Confédérations et les diverses Internationales syndicales. La place des travailleurs n'est ni derrière l'impérialisme américain ni derrière l'impérialisme russe. Elle est derrière une Internationale syndicale ne confondant pas son rôle avec celui du Kominform qu'avec celui du Bureau international du Travail ou de l'Organisation des Nations Unies. Une Internationale qui appelle avec plus de force qu'il y a cent ans les prolétaires de tous les pays à s'unir, qui n'attende pas le fracas de la troisième guerre mondiale pour renouveler le geste de Zimmerwald. Chaque effort donné à une institution gouvernementale est un effort volé au syndicalisme et à l'internationalisme prolétarien ;
  - 6) De rappeler sans relâche que le syndicalisme ne peut s'édifier avec puissance que sur les triples fondations de l'indépendance, de la lutte de classes et de l'internationalisme ; qu'il n'a pas le droit de trahir, le jour où il a grandi, les espérances qu'il avait fait briller aux temps de sa jeunesse ;
  - 7) Enfin de ne pas permettre que soit confondu le monde socialiste à forger avec le bagne policier du soi-disant pays du socialisme ; de maintenir vivant le précepte de la Première Internationale : l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

# Puissant mouvement revendicatif des travailleurs du Bâtiment

*Engagée depuis 8 semaines, la bataille continue*

### A la mauvaise foi patronale...

Lorsque le 20 septembre 1951 fut signé le dernier accord de salaires de la Loire, le président du syndicat des Entrepreneurs déclara que ce n'était qu'une étape qui serait suivie d'autres vers la revalorisation des salaires insuffisants du Bâtiment.

Cette déclaration était faite en réponse aux arguments développés par notre syndicat C.G.T.-F.O. du Bâtiment et que les employeurs n'avaient pu infirmer.

Quatre années devaient se passer sans que cette promesse, rappelée deux fois par an, par notre syndicat, fût tenue. Même la discussion de la convention collective a dû être interrompue, la délégation patronale revenant à chaque commission paritaire sur ce qui avait été concédé à la précédente.

L'esprit rétrograde n'avait fait que se renforcer chez les patrons, chaque velléité d'offrir quelques miettes aux ouvriers était aussitôt anéantie par les irréductibles. Les patrons un peu plus intelligents se retirèrent progressivement pour laisser la place aux « petits margoulins incapables », en pensant qu'au fond ces « pingres » sauraient mieux qu'eux-mêmes dresser un mur aux revendications ouvrières, ce qui leur permettrait de jouer les généreux en donnant « gracieusement » quelques primes « bénévoles » aux ouvriers de leurs grosses entreprises.

C'est dans cette ambiance que des pourparlers furent engagés au printemps dernier. Le 24 mai les patrons acceptaient de réunir la commission paritaire pour discuter des salaires. Le président patronal, nouvellement promu depuis huit jours, un menuisier qui à chaque commission paritaire ne savait que dire non ! et même quitter la salle lorsque ses collègues acceptaient 50 centimes de concession, lut une déclaration indiquant que les salaires ne pourraient être revus que lorsque le gouvernement accepterait que les augmentations soient intégrées dans les prix.

La mise en garde que nous lui avons lancée sur le danger de persister dans cette attitude négative lui fit hausser ironiquement les épaules. Le 16 août, notre syndicat réclamait une nouvelle rencontre, compte tenu de l'assouplissement au blocage des prix accepté par le gouvernement et le mécontentement grandissant des travailleurs, galvanisés par l'action des Nazairiens. Par la même occasion nous convoquions les syndicats C.G.T. et C.F.T.C. pour leur proposer de défendre en commun les bases revendicatives que nous avions établies, à savoir :

1) Un barème de salaire allant de 142 fr. au manoeuvre du bâtiment à 214 fr. à l'ouvrier hautement qualifié ;

2) Une garantie minimum d'augmentation de 30 francs de l'heure sur les salaires réels ;

3) La signature de la convention collective départementale sur la base du projet établi par notre syndicat.

L'accord se fit sur ces bases, ce qui n'empêcha pas le syndicat C.G.T. de distribuer un tract qui préconisait les 146-174 francs de Saint-Nazaire et 25 francs sur les salaires réels. Dans la Loire il était incontestable que compte tenu de l'abondance des manoeuvres (chômage et Nord-Africains) et de l'insuffisance d'ouvriers qualifiés, il était dangereux, pour l'unité de l'action, d'exiger 146 francs pour les manoeuvres, tous payés au S.M.I.G., et seulement 174 francs pour les ouvriers hautement qualifiés, que bon nombre percevaient déjà. Mais le syndicat C.G.T. dirigé par un ancien mineur, membre du comité central du P.C., n'entendait pas s'attarder sur l'étude de revendications valables ; seule pour lui l'agitation comptait.

Le 31 août, les patrons offraient de majorer le barème de 1951 de 15 francs, ce qui donnait en réalité 0 fr. 70 aux manoeuvres et, à part les menuisiers, rien aux ouvriers qualifiés qui depuis quatre ans avaient obtenu plus.

Lors d'une nouvelle commission paritaire, le 5 septembre, avant la rupture des pourparlers, les patrons offraient 5 francs de plus, applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1956 seulement, sous réserve que le gouvernement accepte qu'ils soient intégrés dans les prix. Le syndicat des Entrepreneurs proposait en outre la nomination d'un médiateur. Les représentants ouvriers refusaient à la fois l'aumône et la procédure sachant qu'on ne cherchait qu'à gagner du temps pour que la mauvaise saison rende toute action impossible et que se remette en place la défense patronale un instant bousculée par les camarades de l'Ouest.

### ...les gars du Bâtiment répondent par la grève générale.

Le 6 septembre après-midi, à l'appel des trois organisations, les ouvriers du Bâtiment de la région stéphanoise, au nombre de 5.000, désertaient les chantiers et ateliers et se rendaient à la Bourse du Travail à un grand rassemblement où fut expliqué l'accueil réservé aux revendications ouvrières et les propositions patronales. Après avoir lancé un dernier avertissement aux employeurs, l'assemblée décidait que l'action serait engagée dans tou-

tes les entreprises, après un délai de réflexion de trois jours si les patrons refusaient de donner 30 francs d'augmentation.

Dès le lendemain 7, les cahiers de revendications étaient déposés et spontanément les unes après les autres les menuiseries où les salaires sont les plus bas débrayaient.

Le 8, une assemblée des menuisiers décidait la grève générale des menuisiers qui, à la fin de la semaine, était à peu près totale. Un comité central de grève était constitué avec un représentant par dix ouvriers et un bureau composé à parité des organisations syndicales.

Le lundi 12, à midi, les ouvriers de tous les corps de métiers cessaient de nouveau le travail et, cette fois, ils étaient près de 8.000, car le mouvement avait gagné les localités semi-rurales environnantes. Estimant que le délai de réflexion d'une semaine laissé aux patrons était suffisant, les gars de tous les corps de métiers décidaient de rejoindre les menuisiers dans la grève générale. Les ouvriers de la fabrique de meubles Martinez de Firminy avaient dès le matin débrayé après le refus de leur patron de donner plus de 5 francs de l'heure tant que ses concurrents ne seraient pas dans l'obligation d'en donner autant.

Le lendemain quatre entreprises accordaient 30 francs et la reprise du travail était immédiate. Bientôt dans seize entreprises les 30 francs furent signés ; trois acceptèrent même le barème 142-214 francs malgré les pressions du syndicat des Entrepreneurs qui multipliait les appels à la discipline et les menaces et qui éjecta les « indisciplinés ».

Le 15 septembre, deux consortiums regroupant six maisons d'Ameublement, après une grève de deux heures dans l'une d'elles, signaient un accord de 20 francs de l'heure en attendant une remise en ordre générale des salaires qui serait discutée avant la fin de l'année.

Ce jour-là, les ouvriers du Bâtiment organisèrent leur première manifestation de rue, se rendant dans l'ordre par milliers au siège de la Chambre patronale et au domicile de son président. Ces manifestations se poursuivirent deux à trois fois par semaine, tantôt devant la préfecture ou la mairie, au cri de « nos 30 francs » et jamais aucun incident ne fut à déplorer, le préfet ayant, après l'expérience de Nantes, compris que la meilleure manière de ne pas troubler l'ordre c'était de camoufler ses C.R.S. Seuls les piquets de grève, où nos militants F.O. étaient les plus actifs, furent fréquemment embarqués par les « paniers à salade » équipés de radio, et l'un de nos militants fut relâché trois fois après des manifestations et délégations au commissariat de police.

Pendant ce temps, le syndicat patronal sentant ses rangs fléchir réclamait l'ouverture de la procédure de médiation. A la commission de conciliation convoquée le 17, il ne faisait cependant aucune proposition nouvelle, s'en remettant au médiateur dont il demandait la nomination.

La préfecture mit quinze jours pour nommer l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du Rhône comme médiateur.

Le lundi 19 un meeting interprofessionnel réunissait 20.000 ouvriers, en signe de solida-

rité avec les métallos et gars du Bâtiment en lutte.

Un défilé monstre se déroula dans le calme et la dignité jusqu'à la préfecture où le préfet assez inquiet de la tournure des événements s'engagea à faciliter les contacts paritaires ou à accélérer les procédures de règlement des conflits.

Le syndicat des Entrepreneurs menacé d'« entrave à la libre discussion des salaires entre employeurs et salariés » se voyait dans l'obligation d'assouplir sa position. De nombreuses propositions, la plupart insuffisantes, étaient faites alors aux comités de grève d'entreprise. Le jeudi 22, un important entrepreneur de gros œuvre venait à la Bourse du Travail et offrait d'emblée, au nom d'entreprises représentant 2.400 ouvriers, 15 francs de plus que le barème patronal, ces 15 francs s'appliquant par ailleurs à tous les salaires réels. Cette offre ayant été jugée insuffisante, il acceptait de revenir le lendemain avec de nouvelles propositions.

Mais le lendemain la nomination du médiateur était annoncée, les pourparlers directs étaient stoppés et les patrons se bornaient à écrire individuellement à leurs ouvriers les invitant à reprendre le travail le lundi 26 avec des augmentations variant de 10 à 20 francs, mais généralement rien ou très peu pour les manœuvres.

### Attitude défaitiste de la C.G.T.

Depuis quelques jours la C.G.T. semblait amorcer un curieux virage. Un secrétaire fédéral fut dépêché qui, au lieu des cinq minutes qui lui avaient été tolérées, parla pendant quarante minutes à l'assemblée générale, en vantant les mérites de l'action sporadique sur le tas, appliquée, paraît-il, dans le Bâtiment de Saint-Nazaire, et qui était plus décisive que la grève générale.

Le secrétaire de l'U.D. C.G.T. (de service pour doubler le secrétaire de syndicat du Bâtiment), Sanguedolce, membre du comité central du P.C. (depuis le limogeage de Patinaud) suggérait journalièrement aux réunions du comité central de grève, individuellement auprès des militants et en réunion du syndicat C.G.T., de « repenser les méthodes d'action » et d'envisager de regagner les chantiers où « de nouvelles méthodes d'action seraient décidées par les travailleurs unis », et ceci se tramait alors que les propositions patronales ci-dessus indiquées étaient en cours.

Lorsque ce travail de démoralisation eut, la misère aidant, porté quelques fruits, il se permit en pleine assemblée générale, et vraisemblablement après avoir suggéré les questions à poser publiquement, de donner à des militants cégétistes l'autorisation de reprendre le travail pour « rejoindre sur les chantiers ceux qui sont rentrés afin de, fraternellement unis, décider avec eux de poursuivre l'action sous d'autres formes ».

Il fallut toute l'énergie de nos militants pour contrecarrer ces desseins ténébreux pendant quelques jours encore ; ce qui fit, dès la reprise, écrire à Sanguedolce dans le *Patriote* du 30 septembre : « Depuis le début du conflit la C.G.T. a analysé les nouvelles formes de lutte des travailleurs de Nantes et de Saint-Nazaire. Nous avons préconisé leur application dans le Bâtiment de la Loire, mais nous n'avons pas toujours été compris et sui-

vis dans ce domaine. Néanmoins les travailleurs du Bâtiment qui viennent de faire une expérience décideront de nouvelles méthodes d'action. »

Malgré cette attitude défaitiste qui était loin d'être partagée par tous les cégétistes de la base et les lettres individuelles de pression patronale, le lundi 26 septembre fut encore une journée de grève totale. Mais des signes de fatigue se manifestèrent les jours suivants.

Tout contact direct avec les patrons étant stoppé jusqu'au dépôt du rapport du médiateur, et celui-ci ayant indiqué qu'il lui faudrait pour ce faire au moins les quinze jours de délai qui lui étaient impartis, et d'autre part l'accord de la métallurgie ayant arrêté l'agitation dans ce secteur, de nouvelles décisions s'imposaient pour éviter l'effritement d'un mouvement qui avait duré deux semaines et demie. C'est ainsi que notre syndicat accepta de proposer la suspension du mot d'ordre de grève générale, laissant toutefois aux entreprises et corporations toute latitude, là où il aurait des chances d'être conduit jusqu'à son terme, de poursuivre le mouvement avec l'appui de tous.

Sanguedolce expérimenta à la tribune que, même l'accord des militants des trois organisations et des comités de grève donné, bien que depuis une semaine la situation ait évolué, la proposition de reprendre le travail n'était guère goûtée par beaucoup de grévistes de quelque organisation qu'ils soient. Malgré de violentes protestations et après force explications, la décision du comité central de grève fut néanmoins ratifiée.

### Grâce aux menuisiers la grève rebondit

Mais entre temps les menuisiers s'étaient réunis à part et avaient décidé, à 97 % à bulletin secret, de poursuivre le mouvement jusqu'à satisfaction. Cette décision était d'autant plus importante et opportune que, contrairement aux autres corporations, il n'y avait aucun fléchissement chez les menuisiers, et que bien qu'étant les plus qualifiés professionnellement ils étaient les plus mal payés, leurs employeurs, dont le président patronal, constituant le plus dur obstacle à boussuler.

Pendant ce temps, le médiateur travaillait dans son bureau à soixante kilomètres du conflit, mettant seize jours pour terminer son rapport. Il ne tenait absolument pas compte de l'important mémoire remis par notre syndicat F.O. pour justifier la nécessité et la possibilité de satisfaire les revendications ouvrières, travaillant uniquement sur des comptabilités d'entreprises, sorties de leur contexte,

que le syndicat des Entrepreneurs avait choisies à son intention et en liaison étroite avec la préfecture et le M.R.L., raisonnant uniquement sur la base des directives gouvernementales de veiller à ne pas influencer le blocage des prix.

En fait, ses conclusions se résumaient par 1, 2, 3 et 4 francs de plus que les propositions du syndicat patronal pour les ouvriers qualifiés — même 2 francs de moins pour les manœuvres à l'embauche — et cela en plusieurs étapes, dont la dernière se situerait, pour les menuisiers, en juin 1956 ; absolument rien sur les salaires réels qui ne seraient pas touchés par le barème, laissant toute latitude aux entrepreneurs de faire quelque chose suivant leur bon plaisir.

Quand on se rappelle qu'avant la nomination du médiateur les entrepreneurs du gros œuvre offraient directement 15 francs de plus, et qu'un certain nombre avaient donné 30 francs sur les salaires réels, on juge du ridicule avec lequel il a pu déclarer que ses propositions étaient le maximum de ce qui était économiquement possible et socialement justifié.

On jugera par le tableau ci-dessous à quel point la recommandation du médiateur consacrerait la dévalorisation des salaires du Bâtiment par rapport à ceux de la Métallurgie de la Loire.

En 1945, le manœuvre du Bâtiment à Saint-Etienne était payé 21 % de plus que le manœuvre spécialisé des métaux ; en octobre 1955, il le serait de 9 % en moins. L'ouvrier hautement qualifié était payé 16 % de plus que le P 3 des métaux, il aurait un tarif garanti inférieur de 10 % et de 24 % par rapport au P 3 travaillant au rendement. Et si l'on compare avec 1936, l'écrasement est encore plus grave.

### Echec au médiateur

Notre conseil syndical rejeta ces propositions et dénonça le rôle néfaste joué par cette procédure de médiation, qui n'avait fait que prolonger le conflit d'un mois en donnant aux employeurs l'occasion de fuir leurs responsabilités et d'éviter des concessions que beaucoup étaient prêts à faire.

Les travailleurs du Bâtiment réunis le 13 octobre en meeting confirmaient la position de notre conseil syndical et adoptaient les moyens d'action proposés par le secrétaire des syndicats F.O.

- 1) Soutenir les menuisiers en grève :
  - par la solidarité financière,
  - en dépistant et faisant la chasse aux jau-

Catégories	Coefficients		Juin 1945		Octobre 1955		Proposition du médiateur
	Métaux	Bâtiment	Métaux	Bâtiment	Métaux (à l'heure au rendement)	Bâtiment	
1. M.O.	100	100	18	19 80	130		119 30
2. M.S.	108	118	19 44	23 35	130	138	120
3. O.S.1	121	135	21 78	26 75	135	144	126
O.S.2	127	142,5	22 86	28 20	140	152,4	128
4. O.Q.1	140	152,5	25 20	30 20	158	164,4	133
O.Q.2	155	162,5	27 90	32 20	165	182,4	146
O.Q.3	170	168	30 60	33 25	180	204	156
5. O.H.Q.		178,5		35 35			165

nes ou aux tâcherons qui travaillent à la pose sur les chantiers ;

2) Refuser toute récupération et les heures supplémentaires tant que le conflit ne serait pas réglé par un accord ;

3) A l'exemple des prisonniers ou déportés contraints de travailler pour l'ennemi, effectuer le travail avec le moins d'ardeur possible, en faire seulement pour l'argent perçu ;

4) Grèves tournantes ou même reprise de la grève illimitée par entreprise partout où ce serait possible.

Un fort courant de solidarité interprofessionnelle s'organisa qui permit, à partir de la sixième semaine, de verser hebdomadairement 6.000 francs en nature ou en espèces à chaque menuisier gréviste.

Les menuisiers commenceront le 24 octobre leur huitième semaine de grève, si d'ici là les patrons ne mettent pas les pouces. Car sur les chantiers l'absence des menuisiers se fait durement sentir ; les plâtriers, électriciens, monteurs en chauffage et sanitaire, etc., tout le second œuvre sera bloqué à brève échéance. Les constructions ayant le gros œuvre terminé risquent de passer l'hiver sans portes ni fenêtres.

Au syndicat patronal, les irréductibles ont été débarqués, faisant place à ceux qui se sont aperçus que leur attitude avait coûté cher. Des propositions supérieures à celles du médiateur commencent à être faites au comité de grève des menuisiers, convoqué par les nouveaux dirigeants du syndicat patronal de la menuiserie.

Lorsque les menuisiers auront conclu, il est vraisemblable que les autres corps de métiers pourront conclure aussi, car les employeurs du Bâtiment ont intérêt à avoir un accord qui serve de base à l'établissement des prix futurs et qui apaise l'effervescence et l'inertie qui gagnent les chantiers. Dans le cas contraire, ils reculeraient pour mieux sauter, car avec le printemps le conflit resurgirait. Certes la totalité des revendications ouvrières ne sera certainement pas satisfaite d'un coup ; il faut espérer qu'une nouvelle étape permettra d'attendre le printemps prochain, où les ouvriers ayant pris conscience de leurs possibilités pourront franchir une autre étape d'autant que les patrons auront compris, il faut l'espérer, qu'à braver les travailleurs il arrive des surprises plus coûteuses que des augmentations progressives.

Quant à nos syndicats C.G.T.-F.O. du Bâtiment de la Loire, ils sortent de ce conflit avec des forces accrues. Un syndicat nouveau a été lancé dans une localité voisine, 7 sections syndicales nouvelles ont été constituées dans la menuiserie, 11 dans les autres corps de métiers du Bâtiment, 2 dans l'ameublement. Plus de 400 nouvelles adhésions ont été enregistrées et d'autres continueront à parvenir si des résultats tangibles sont obtenus.

Mais, surtout, de nouveaux militants se sont formés au cours de l'action. Des élections de délégués vont se dérouler là où il n'y en avait plus depuis sept ou huit ans. Nos militants qui se sont montrés les plus actifs et les plus combattifs se sont découvert des qualités de meneurs et ceux qui avaient encore quelque complexe d'infériorité vis-à-vis des cégétistes les ont définitivement surmontés.

(Le 20 octobre.)

Tony PEYRE.

(A suivre)

## Parmi nos

# LETTRES

### « Le Maroc est dans l'allégresse »

Depuis vendredi (28 octobre), le Maroc est dans l'allégresse. Sur toutes les routes de campagne — et autant en ville, bien sûr — des groupes compacts crient : « Vive Ben Youssef ! » Sans extinction (apparente) de voix et en promenant des drapeaux chérifiens, ainsi que des portraits du sultan. Pendant plus de vingt mois, la possession de ces divers objets — surtout les portraits — avait été un motif suffisant pour arrestation et tortures. Admirez donc que tant de Marocains aient su les conserver, malgré toutes les perquisitions, dans tant de cachettes pour les sortir à la minute attendue ! La capacité de résistance passive de ce peuple tout entier est peut-être plus remarquable encore que la résistance active de quelques-uns de ses membres.

\*\*

Il y a donc quelque chose de changé. Ai-je donc eu tort, moi, le Mogrebin, qui depuis des mois m'acharne à dire que le gouvernement français ne fera RIEN ? Eh non ! Si la situation a changé, ce n'est pas du fait de la France, c'est du fait d'une initiative marocaine. Le gouvernement d'Edgar Faure, il est resté fidèle à la devise d'à peu près tous les gouvernements français en matière coloniale : « Donner, mais retenir ! » Il a provoqué « l'effacement » d'Arafa, mais en instituant un prince délégué au sceau d'Arafa. Il a ensuite institué un Conseil des gardiens du Trône, mais avec une telle composition et une telle règle de fonctionnement (unanimité !) que l'organe était paralytique avant même d'être au monde : cas unique, dans les annales, de poliomyélite congénitale.

Non, le pas qui décidait quelque chose ce n'est pas la France qui l'a fait, c'est un Marocain, c'est le pacha de Marrakech !

L'élément décisif de la crise a été la position prise par ce vieux forban de Glaoui, position révolutionnaire vis-à-vis de la France, en ce sens qu'elle allait beaucoup plus loin que ce que le gouvernement français croyait devoir désirer.

\*\*

On me demandera comment on peut comprendre ce revirement du Glaoui, ce renversement de position de l'ennemi de Ben Youssef, ce tête-à-queue du poulain du maréchal Juin.

Hum !... Je veux bien essayer de répondre, si l'on me promet de ne tenir pour décisive aucune des indications que je vais donner.

I. — Il y a d'abord une déception initiale. Quand le Glaoui, en 1950, a accepté de devenir la cheville ouvrière du complot monté par le général Juin contre Ben Youssef, il n'a pas fait cela pour les beaux yeux du général Juin. Il a fait cela pour que la famille Glaoui prenne la place, à la tête du Maroc, de la famille Ben Youssef. Non pas qu'il voulût, lui-même, devenir sultan ; il ne le peut pas, il n'est pas « chérif » (c'est-à-dire descendant du prophète). Mais il attendait que son fils devint grand vizir.

Or, bien entendu, les Français n'allaient pas se donner la peine de destituer un sultan-qui-voulait-être-quelque-chose pour le remplacer par un grand vizir qui, plus encore, aurait voulu être quelque chose.

Donc le « fourbi arabe » de M. Juin ayant prémièrement foiré en 51, puis réussi en 53, le Glaoui se trouva, finalement... chocolat.

II. — Le Glaoui pouvait donc dès septembre 53 réfléchir sur l'invitation qu'il avait eue, lui illettré, à l'Académie française. Il avait donné dans ce miroir aux alouettes ! Puis il avait tiré les marrons du feu : pour un clan français, qui ne lui laissait pas une seule miette... Zut alors !

III. — Cependant, avant de dire le « zut » qui est trop... cartésien, il faut considérer ce que nous appellerions, avec notre manie de trancher, la versatilité du personnage, et qui n'est peut-être que son... orientalité.

a) En 1947, le Glaoui recevant à Marrakech le résident général nouvellement nommé, qui était le général Juin, déclare publiquement à celui-ci :

Mon allégeance va d'abord à mon maître, Sa Majesté le Sultan.

b) En 1950, le même Glaoui entre avec Juin en lutte au finish contre le sultan.

c) En 1955, il se rallie spectaculairement au sultan qu'il a fait détrôner.

IV. — Nous avons connu en Occident bien des retourneurs de veste, par exemple Darlan et son émule Juin dont ce n'est pas par hasard s'il a été, un temps, surnommé « Juin 40 ».

Mais cela, ni rien de ce que nous avons dit précédemment, ne suffit à expliquer comme il faut le spectaculaire et extrémiste retournement du Glaoui.

Nous sommes devant un de ces mystères orientaux qui resteront toujours, pour nous, du... chinois.

\* \*

... On me demandera ce qui va arriver, maintenant.

Ouf ! Nous jouissons du présent, en réfléchissant un peu au passé. On pensera à l'avenir... demain.

LE MOGREBIN.

## D'un camarade parisien

Dans la R.P. d'octobre 1955, sous le titre : « L'immense gaffe de Pinay », Louzon proteste contre la suspension « par un acte arbitraire insigne » de la livraison des quelques armes que la France s'était engagée par contrat à fournir à l'Égypte.

Louzon compense son antipathie pour le christianisme par une sympathie aveugle pour la religion de Mahomet. Ce qui entraîne maintenant Louzon à soutenir la dictature militaire de Nasser. Quelles sont les références de ce dernier ? Il a fait preuve d'une mauvaise foi aussi constante que totale, laquelle est pour nous bien visible, surtout dans les relations internationales. Dans ce genre, personne ne peut faire mieux que Nasser. Quant au gouvernement français (avec sans doute à l'époque Edgar Faure comme président du Conseil), il a laissé assassiner judiciairement au Caire deux Français (sous prétexte de sionisme) par ordre de Nasser. Qu'a-t-il été fait pour les sauver ? Dans cette affaire il n'y a rien eu de comparable à la publicité, ni aux multiples interventions d'éminentes personnalités qui s'étaient produites pour les Rosenberg.

Nasser veut des armes. Il veut grâce à ce matériel de guerre qui lui manquait, il y a peu de temps encore, vaincre Israël et dominer dans la Ligue arabe.

Louzon veut-il sa part de responsabilité dans la guerre que prépare Nasser ?

Louzon est-il partisan du génocide ?

D'armes, le peuple égyptien n'en a pas besoin. Ce qu'il lui faut c'est de se débarrasser de la vermine galonnée qui grouille sur lui.

Je n'entends point entamer ici une controverse avec notre camarade sur les mérites comparés du régime de Farouk et de celui de Nasser ; je m'en tiendrai au point précis qui a fait l'objet de la note incriminée : la rupture unilatérale du contrat conclu entre la France et l'Égypte pour une livraison d'armes.

Et je dis que si l'on ne voulait point vendre d'armes à l'Égypte, il ne fallait point signer un contrat par lequel on lui en vendait, et non, une fois le contrat signé, ne pas tenir ses engagements, s'en servir comme d'un moyen de chantage destiné à empêcher les Égyptiens d'exprimer leur sentiment sur les événements d'Afrique du Nord (sentiment qui se trouve d'ailleurs être maintenant celui du gouvernement français, au moins en ce qui concerne le Maroc, si l'on en juge d'après la volte-face que celui-ci vient d'opérer à l'égard de Ben Youssef).

En se refusant à honorer sa signature, en reniant des engagements commerciaux librement contractés, afin d'exercer une pression politique, on se mettait manifestement dans son tort. Or, se mettre dans son tort, au cours d'une bataille idéologique aussi serrée que celle qui se livre actuellement entre les tenants du Droit occidental et ceux du Despotisme oriental, et de l'issue de laquelle dépendra pour le monde la liberté ou l'esclavage, le moins qu'on puisse dire, c'est bien que c'est une « gaffe » phénoménale.

Est-il utile d'ajouter que je n'éprouve aucune « sympathie » pour la religion de Mahomet. Je hais l'Islam, comme je hais toute autre religion. Je n'ai de sympathie que pour les opprimés, classes opprimées ou peuples opprimés. Et c'est pourquoi je suis contre la colonialisation, sans aucune exception, aussi bien contre celle qui s'exerce au profit de la communauté ethnique à laquelle j'appartiens (les Français) que celle qui s'exerce au profit d'une communauté religieuse à laquelle je suis étranger (les Juifs), car le colonialisme n'est jamais autre chose que l'oppression d'un peuple par un autre.

Je suis prêt à défendre les Juifs d'aujourd'hui, comme je l'ai fait toute ma vie (cela me valut même jadis de passer en Conseil de guerre), chaque fois qu'ils seront opprimés, mais non lorsqu'ils deviennent oppresseurs. Et ils sont des oppresseurs lorsque, après s'être introduits en Palestine comme hôtes, ils ont, dès le jour où ils y ont été assez nombreux, chassé les indigènes, brûlant leurs villages, s'emparant de leurs terres et condamnant 800.000 hommes à fuir et à vivre, comme « réfugiés », de la charité publique. S'il y a génocide, ou, tout au moins, tentative de génocide, c'est bien en cela.

Je suis d'ailleurs d'accord sur ce point avec un certain nombre de Juifs, malheureusement trop peu nombreux, qui s'opposèrent publiquement à la conquête de la Palestine par les nouveaux Croisés.

— R. L.

## Du même

Dans l'article suivant Louzon exprime (« A propos de crayons à bille et de réforme de l'enseignement ») de singulières illusions sur la vertu réformatrice des révolutions dans le domaine de l'enseignement. Quand on a constaté ce qu'ont fait la France du Consulat et de l'Empire, la Russie de Staline, la Chine de Mao Tsé Tung, on peut en douter à bon droit.

Ne confondons point révolution et contre-révolution. La révolution française c'est Condorcet, et non Bonaparte. La révolution russe, ce sont les soviets ouvriers et, dans une certaine mesure, Lénine, ce n'est pas Staline. Quant à la Chine, attendons de savoir ce qui s'y passe réellement.

D'ailleurs, si la révolution politique est nécessaire pour une révolution de l'enseignement, cela ne veut pas dire que toute révolution politique entraîne nécessairement une révolution de l'enseignement. La condition est nécessaire, mais peut-être pas suffisante. — R. L.

## SITUATION ET PERSPECTIVES DU MOUVEMENT OUVRIER

Depuis deux ans, l'émigration argentine ouvrière, intellectuelle, libérale, regroupée principalement à Montevideo, mais présente aussi en Europe, avait le sentiment de piétiner. Les liens avec les tronçons et débris des anciennes organisations, demeurés au pays se trouvaient fréquemment rompus. Le drame de toute émigration se dessinait : les attitudes des militants émigrés, leurs professions de foi et leurs travaux d'analyse des situations intérieures pesaient fort peu dans l'évolution des événements. Privés de presse, sans locaux, détenus ou pourchassés, les activistes demeurés dans les grandes villes menaient une existence clandestine ou semi-illégale. L'organe du parti socialiste *La Vanguardia* était imprimé en Uruguay et une édition sur papier bible destinée à la propagande en territoire argentin circulait difficilement, par les cheminements malaisés des sauts de frontières ou des marins complices. Les organes anarchistes ne sortaient qu'à intervalles irréguliers — *La Obra* notamment — toujours coincés par le manque de papier que le gouvernement contrôlait sévèrement et par la crainte manifestée par les imprimeurs, dont l'existence économique dépendait en grande partie des commandes des administrations d'Etat.

Les tours d'horizon effectués en compagnie de militants socialistes ou syndicalistes argentins se terminaient fatalement par la question précise : « Que faire ? » Et d'une façon plus ou moins nette, la réponse était : « Il faut se débarrasser de Peron ». A côté des considérations de politique générale, des polémiques mineures, des efforts pour maintenir en vie les noyaux de militants et de mettre à profit les quelques rares possibilités de liaison et de propagande, et pour sauver l'espoir en un avenir moins fermé, la suppression physique du dictateur devenait une condition impérative. Or si jusqu'en 1930 les méthodes des hommes de la FORA — anarcho-syndicaliste — de la ANTORCHA — anarchiste — s'étaient montrées supérieures à la technique policière et à la défense du pouvoir, la poigne du général Uriburu avait rompu cette tradition de coups de main audacieux. Toute une génération de « pistoleros », « atracadores » et autres risque-tout avait été décimée, déportée, emprisonnée. Les survivants se nourrissaient de souvenirs et mâchonnaient des cendres. Beaucoup allèrent se faire tuer en Espagne. Quelques-uns furent conquis sur le tard par les offres staliniennes. Mais la continuité était brisée. La police de Buenos Aires put se décerner le titre de première police du monde. L'époque des Di Giovanni, qui téléphonait au directeur de la Sûreté pour lui rappeler qu'il répondait de sa tête pour le traitement que subirait un camarade arrêté, des Ruano, qui enleva des militants blessés de l'hôpital où ils étaient en traitement sous garde armée, et plus tard abattit le préfet de police de Barcelone, était morte. Le seul courage est parfois impuissant devant les cars dotés de radio et les portes blindées.

Tout en rechignant, il fallait donc compter sur d'autres pour annuler Peron. La marine le tenta, et loupait son coup. Le jour de l'insurrection, la visibilité était quasi nulle. Malgré cet handicap, les aviateurs de la navale partirent. Une des bombes tomba au bon endroit, mais le dictateur, prévenu

par les militaires de l'armée de terre (au courant du complot, participants au complot, mais moins pressés et plus calculateurs que leurs collègues de la flotte) était parti depuis quelques minutes. Le jeu n'était plus mené ni suivant les anciennes techniques ni par les forces d'opposition classiques. Ni la rue, ni les faubourgs, ni l'usine ne pouvaient plus intervenir. Les coups se montaient dans les salons et les clubs d'officiers.

Mais les anciennes formations de masse ? Elles avaient tenu, là où les syndicats étaient formés de travailleurs qualifiés. Elles n'avaient été battues et muselées qu'avec difficulté, après des grèves parfois longues et souvent très dures. Cheminots, marins, ouvriers des chantiers navals, ouvriers du livre, n'ont pu être totalement absorbés par la C.G.T. gouvernementale, en dépit des pressions, des menaces, des prébendes. Mais leurs luttes ont rarement dépassé le cadre corporatif ; trop souvent elles n'ont bénéficié d'aucun appui des mouvements internationaux ; parfois, ce fut le cas pour la grande grève des marins, elles furent torpillées par la F.S.M., soucieuse de ménager un Peron « neutraliste ». Par contre, les syndicats de foules, basés sur les ouvriers non qualifiés, accourus du campo vers les villes, furent solidement encadrés par les fonctionnaires péronistes, enchantés de l'aubaine, nouveaux « caïds » d'un milieu qui possédait le « condé » gouvernemental.

Il n'y a guère que le monde universitaire qui maintint sa tradition mi-libérale, mi-libertaire. Professeurs et étudiants conservèrent le vif désir de la discussion et de la confrontation, et cela — comme en Uruguay — en liaison avec les éléments ouvriers. Il est probable que c'est dans les grandes écoles que le renouvellement des militants d'action sociale s'est effectué.

Les problèmes de fond et de méthode que vont devoir affronter les animateurs de la vie ouvrière sont donc nombreux et d'une nature différente de celle de l'Argentine avant 1930 ou avant 1945. Le gouvernement provisoire a sans nul doute garanti la liberté de presse, de réunion, d'association. Ce sont là des droits essentiels et des moyens indispensables pour que la classe ouvrière puisse intervenir dans les affaires de la nation. Mais le maintien de la C.G.T. gouvernementale, ralliée au nouveau régime, signifie d'une part que le régime des généraux catholiques et des techniciens porte-parole des grands propriétaires terriens, a besoin d'un appareil pour manipuler les masses populaires et qu'il entend poursuivre la politique inaugurée par Uriburu en 1930 ; d'autre part, que les cadres de la C.G.T. serviront avec le même enthousiasme, et les mêmes profits matériels, les nouveaux gouvernants. Ce n'est pas à partir d'une table rase que les socialistes et les syndicalistes auront à œuvrer.

Les nouvelles fraîches et précises ne sauraient maintenant tarder d'Argentine. Attendons-les, non par seul souci d'information, mais pour nous efforcer de porter aide au mouvement ouvrier de La Plata, qui doit se reconstruire, et dont le rôle peut être déterminant pour l'Amérique du Sud.

Louis MERCIER.

# RETOUR A L'AUTONOMIE SYNDICALE ?

La « crise » de la C.G.I.L. (Confédération Générale Italienne du Travail) a éclaté comme une bombe avec la défaite subie, lors des dernières élections, par la Commission Intérieure des Etablissements Fiat de Turin (environ 30.000 salariés). Cette défaite fut suivie par d'autres insuccès plus ou moins importants, avec une augmentation des voix en faveur, d'abord, de la C.I.S.L. (Confédération Italienne des Syndicats Libres, de tendance démo-chrétienne) et plus faiblement de l'U.I.L. (Union Italienne du Travail, d'inspiration social-démocrate et républicaine). Mais après quelques mois, le phénomène subissait un arrêt. C'est ainsi que, plus récemment, dans l'établissement milanais le plus important, la Pirelli (14.000 salariés dont 10.000 ouvriers), la C.G.I.L. a sauvé sa majorité, en s'assurant 9 sièges sur 15, alors que la C.I.S.L. et l'U.I.L. en gagnaient respectivement trois. Cependant, la tendance s'est encore manifestée puisque la C.G.I.L. perd un siège par rapport aux élections de l'an dernier, alors que la C.I.S.L. et l'U.I.L. enregistrent une nette augmentation de leurs voix.

Après avoir été désorientés par la défaite imprévue subie à la Fiat, les dirigeants de la C.G.I.L. soutinrent qu'elle avait été provoquée par la politique de discrimination menée par les patrons qui, par leurs interventions dans le jeu syndical, sous forme d'initiatives paternalistes (primes de rendement et de non-participation aux grèves), et terroristes (licenciement des éléments syndicaux les plus actifs, ou menaces de licenciement pour les suspects d'activités subversives), auraient favorisé le repli de la partie flottante de l'opinion ouvrière sur des organisations syndicales plus conciliantes, telles la C.I.S.L. et l'U.I.L.

Mais par la suite, il ne fut plus possible de cacher que les raisons de cette défaite devaient être recherchées dans l'orientation même de la politique syndicale de la C.G.I.L., dans sa structure d'organisation antidémocratique, qui avait détérioré les liens entre l'appareil bureaucratique et la masse des inscrits et des sympathisants, dans l'obéissance aveugle à des directives politiques qu'il était difficile de traduire en termes de revendication compréhensibles et acceptables par ceux qui, bien que ne saisissant pas toujours le sens de la grande politique ou ne se passionnant pas pour elle, connaissent les besoins de la vie ouvrière quotidienne.

Ainsi, peu à peu, le mot d'ordre de l'auto-critique, de la révision des systèmes d'organisation, du retour aux contacts avec la base, faisait son chemin, d'abord de façon mal assurée, puis toujours de plus en plus franchement et courageusement. Ce sens nouveau de la réalité, plus attentif, plus vigilant, n'est pas étranger à la « renversée » enregistrée chez Pirelli.

Dans une circulaire adressée ces jours derniers aux syndicats et aux travailleurs par le Comité central de la F.I.O.M. (Fédération italienne des ouvriers métallurgistes, affiliée à la C.G.I.L.) — au bas d'une feuille énonçant les différents thèmes à débattre dans les assemblées régionales et fédérales qui précèdent le IV<sup>e</sup> congrès national de la C.G.I.L. annoncé pour les premiers mois de l'année prochaine — figure une invitation à

« discuter de la façon la plus ouverte et la plus libre » (ce qui, jusqu'à présent, n'a jamais été possible) et à « donner aux discussions un caractère concret, en se référant aux situations d'entreprises locales et départementales effectives ». Rien de semblable n'avait pu se faire jusqu'alors, la priorité étant donnée aux thèmes de caractère idéologique et politique qui, développés par Di Vittorio, étaient énoncés et répétés sous toutes les formes et sur tous les tons, sans être jamais critiqués.

Mais la nouvelle la plus sensationnelle a été donnée par le comité directeur de la C.G.I.L., réuni à Rome le 26 septembre, approuvant une modification importante de la procédure du prochain congrès national : il n'y serait plus présenté les seules motions de tendance, comme cela advint au cours du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> congrès, ni la motion unique préalable — la soi-disant « motion unitaire » — comme ce fut le cas pour le III<sup>e</sup> congrès, mais tous les groupes, toutes les tendances pourraient en présenter une, sur la base d'un simple plan des thèmes de discussion, plan assez souple puisqu'il serait possible à chacun d'y adjoindre un thème qui aurait été oublié ou négligé.

Cette innovation demande certain éclaircissement. Le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> congrès national de la C.G.I.L. avaient concédé une certaine marge d'autonomie aux diverses tendances syndicales, qui n'avaient pas encore cru opportun de provoquer une scission, survenue par la suite, en 1948. Le III<sup>e</sup> congrès, qui se déroula après la scission d'où naquirent la C.I.S.L. et l'U.I.L., s'efforça de donner une orientation unique préalable, pour éviter que d'autres tendances, dangereuses pour le prestige déjà ébranlé de la direction syndicale, ne puissent se manifester. Pour cela, on reprit plus fermement les rênes, on accentua le caractère « unitaire » de la C.G.I.L., on souligna le fait que les quelques chrétiens de gauche, démocrates-sociaux, républicains ou anarcho-syndicalistes demeurés au sein de l'organisation étaient finalement d'accord sur l'orientation du comité central. En réalité, la minorité demeurée à la C.G.I.L. continuait à réclamer non pas une autonomie des tendances politiques qui n'aurait réussi qu'à consolider encore l'étroite dépendance des syndicats envers les partis, mais une plus grande autonomie d'organisation, une meilleure articulation de l'organisme syndical, qui permette d'ausculter, de tâter les opinions de la base, et puisse assurer une étroite communication entre les sommets représentatifs et les travailleurs organisés.

Ce retour ostensible à des formes plus démocratiques et plus autonomes peut couvrir une astucieuse manœuvre tendant à la reprise en main des leviers de commande, à des fins purement électorales ; il est également possible que tout cela constitue l'occasion d'une modification dans les sphères d'influence, à l'intérieur de la C.G.I.L., en faveur des socialistes. En fin de compte, il s'agit d'une période de retour à la critique qui pourrait revêtir une valeur éducative importante pour la classe ouvrière à qui on demande, maintenant — les chefs ne sachant plus à quel saint se vouer — de formuler sa propre politique.

A ce sujet, les paroles de Ferdinando Santi (représentant du P.S.I. à la C.G.I.L.) nous parais-

sent significatives, lorsqu'il déclare : « Les revendications d'entreprise doivent toujours venir du lieu même de travail. Il n'est pas possible qu'elles soient coordonnées et centralisées au sommet, pas plus qu'il n'est nécessaire de rechercher des objectifs artificiels ». Si Santi avait le courage de développer son opinion, il faudrait qu'il apporte un éclaircissement à cette conception qui l'oppose non seulement à la bureaucratie syndicale, mais aussi à l'extrême politisation des syndicalistes communistes, lesquels, dès leur sortie des écoles du parti, et oublieux de leur propre origine et de leur expérience ouvrière, inventent ensuite schémas idéologiques, slogans abstraits, et « objectifs artificiels » au point de lasser une grande partie des travailleurs.

Quoi qu'il en soit, les discussions actuelles permettent de prévoir quelle sera l'orientation qui prévaudra lors du prochain congrès. Une partie des interventions formuleront une orientation de politique économique générale destinée à stimuler un gouvernement pour une meilleure politique sociale. Ce programme comporte :

1) La limitation du pouvoir détenu par les monopoles et la nationalisation des industries chimique et électrique ;

2) La séparation de l'I.R.I. (Institut pour la reconstruction industrielle) et de la « Confindustria » (centrale patronale) et l'utilisation de cet institut par l'Etat à des fins antimonopoles, par le moyen du contrôle des financements et des matières premières ;

3) La défense du pétrole italien contre les cartels internationaux, par la création de sociétés d'Etat ;

4) L'assainissement de l'industrie textile — en crise depuis la fermeture des marchés extérieurs — par une production massive d'articles d'usage courant ;

5) La dénonciation du plan Vanoni, tentative louable mais insuffisante pour lutter contre le chômage total, le chômage partiel, le bas niveau de vie des travailleurs, le développement non contrôlé de la structure industrielle du pays, etc.

Mais ces indications générales mises à part, les interventions les plus nombreuses et les plus contrastées devront, à notre avis, converger sur les trois thèmes suivants :

1. Le problème des commissions intérieures ;  
2. L'action contractuelle au niveau des entreprises ;

3. La réduction du nombre d'heures de travail. Le premier thème est d'une brûlante actualité. L'inconvénient des commissions intérieures, en Italie, est qu'elles sont trop directement liées aux divers syndicats en concurrence. Les membres élus l'ont été sur la base de tendances syndicales diverses, et eux-mêmes reproduisent, à une échelle restreinte mais de façon essentielle, les mêmes divergences qui existent entre les syndicats.

Structurellement, il aurait été logique de mettre sur pied un organisme donnant une représentation effective de l'entreprise, formé sans tenir compte des différentes tendances syndicales, après avoir choisi les candidats inscrits ou non inscrits, et les avoir présentés aux élections intérieures sur une liste unique. Il aurait été logique, d'autre part, notamment dans les usines où le nombre des salariés dépasse le millier, d'introduire dans les C.I. une représentation des différents bureaux, ateliers et services. Au lieu de cela, on a surestimé la valeur même du syndicat et sa représentativité. Et de cette représentation, basée non pas sur l'entreprise, mais sur les tendances syndicales, sont nées la paresse, l'inertie, qui font de ces organismes des cibles faciles pour les patrons, et de non moins faciles instruments aux mains des

groupes intéressés. Il advient ainsi que les C.I. qui ont une majorité C.I.S.L. et U.I.L. acceptent trop facilement les conditions imposées par la direction d'entreprise pour une paix sociale chrétienne plus grande. Dans les C.I. à majorité C.G.I.L., la minorité conclut des accords séparés avec la direction et réalise des contrats non réglementaires contre lesquels cependant la C.G.I.L. n'a pas encore trouvé le moyen de s'opposer.

La C.I.S.L. et l'U.I.L. — la C.I.S.L. surtout — depuis longtemps (pratiquement, depuis 1953, puisque de 1948, date de la scission, à 1953, elles étaient presque inexistantes du fait qu'elles ne possédaient pas une politique syndicale propre) avaient trouvé une tactique qui leur aurait permis d'acquérir un plus grand nombre d'adhérents, en rompant le monopole de la C.G.I.L. La tactique était celle de l'action éparse, de la « guérilla » : attaquer les points les plus faibles. Sur le plan national, la C.G.I.L. était une force par trop imposante ; dans la rédaction des contrats collectifs nationaux, elle avait obtenu une place de premier plan. Les contradictions éventuelles étaient immédiatement corrigées par la direction unique, mais dans les situations locales, éloignées des contrôles du centre, où les brusques tournants politiques pris avec un certain retard provoquaient perplexité et écarts d'opinion, le front de la C.G.I.L. se révélait plus faible.

La C.I.S.L. institua alors la politique de « l'action au niveau de l'entreprise ». Autrement dit, il s'agissait de diminuer l'importance du contrat collectif national dont la fonction consistait à établir le « minimum syndical » à partir duquel s'établissaient des situations de fait variées, toutes différentes les unes des autres, et parfois même, notamment dans le Sud, inférieures.

La C.G.I.L. qualifia cette tactique d'« américaniste ». Cependant, au début de sa crise, examinant les choses plus attentivement, elle découvrit que cette nouvelle tactique n'était pas une invention de la C.I.S.L., mais une adaptation opportune à la situation des secteurs industriels, où les différences s'instituent, contre toute volonté déterminée, entre Nord et Sud, entre secteur industriel riche et secteur pauvre, entre grandes, moyennes et petites entreprises, entre directions d'entreprises avisées et paternalistes qui concèdent ainsi ce qu'elles auraient été obligées de donner, et celles qui ne peuvent rien concéder en raison des différences de ressources, des innovations techniques et des nouvelles formes d'organisation.

De ce fait, la C.G.I.L. suggère également un semblable comportement — sans avoir fait cependant l'unanimité, certains de ses membres s'étant déclarés en désaccord — en avançant que « l'action revendicative doit être adaptée aux diverses situations, moyennant des contrats concernant chaque secteur d'une même catégorie, groupes d'entreprises ou entreprise unique ». Mais contrairement à la C.I.S.L. qui ne s'est pas prononcée à cet effet, elle ajoute que « les accords et les contrats collectifs nationaux demeurent intangibles » et que « chaque initiative ou chaque avantage acquis localement peut être étendu à d'autres secteurs ».

Reste à savoir si ce plan se matérialisera. On a parfois l'impression que certaines choses sont dites, pour ainsi dire... pour aérer une atmosphère à nouveau viciée et malodorante.

Il y a, par exemple, la question de la réduction des heures de travail hebdomadaire de 48 à 40 ou 36 heures. Les meilleurs stratèges de la C.G.I.L. savent parfaitement ce qu'impliquent les récentes innovations techniques et cette « automation » qui, bien que de façon réduite, se manifeste aussi dans quelques industries italiennes, notamment dans les services de comptabilité électronique. Ils connaissent le nombre des chômeurs à intégrer.

Ils savent quelle est, pour les travailleurs, la valeur du « temps libre » pour se divertir, se reposer, pour pouvoir penser, s'intéresser plus activement à la « politique » ou au syndicat afin de ne pas laisser le champ entièrement libre aux professionnels de la politique et du syndicalisme.

Ce n'est cependant pas pour ces raisons qu'ils soutiennent la réduction de l'horaire de travail. La tendance officielle qui prévaut semble justifier une réduction à 40 ou 36 heures hebdomadaires uniquement pour les travaux particulièrement fatigants et nocifs.

J'ai l'impression que cette revendication sera la plus académique. Vittorio Foa n'a-t-il pas expressément déclaré que donner une trop grande importance à ce problème signifierait dévier l'at-

ention des travailleurs des formes d'exploitation qui se maintiendraient malgré un horaire de travail réduit ! L'argument est pauvre. Les nouvelles techniques de production s'introduisent de toute façon dans l'industrie. Si elles impliquent une exploitation plus intense de la force-travail, il ne reste plus que deux choses à tenter : augmenter le salaire ou réduire la durée de la journée de travail.

En fin de compte, nous verrons si la base, sollicitée à intervenir et à apporter des idées nouvelles, saura affirmer le besoin de soustraire une part toujours plus importante de sa journée à la routine, à sa vie de soumission qui l'oblige à obéir trop facilement aux chefs et aux bureaucrates d'un quelconque parti ou syndicat.

17 octobre 1955.

Antonio CARBONARO.

## Fréquence d'accidents mortels dans le Bâtiment

En moins d'un mois, trois accidents, dont deux ont causé la mort de cinq ouvriers !

Pour le premier, qui s'est produit dans la couverture, les faits relatés par la presse sont bouleversants. Deux ouvriers, hautement qualifiés, ont trouvé la mort et leur manœuvre, un Nord-Africain, a été conduit à l'hôpital.

Quant aux deux compagnons, il nous semble qu'ils avaient dépassé l'âge de monter sur les toits ! Songez que le plus jeune avait 60 ans et le plus âgé 73 ! Que faisaient-ils encore là ? me direz-vous. Sans aucun doute, il y a des lunes qu'ils auraient dû être à la retraite, car n'est-ce pas un scandale d'employer dans des métiers aussi périlleux un vieillard de 73 ans ! Hélas ! pour ce qui est de la retraite, il vaut mieux ne pas en parler : 17.000 à 18.000 francs tous les trimestres ! Une somme aussi dérisoire ne permet évidemment pas une vie décente dans la quiétude d'un foyer, pour la raison bien simple que l'intéressé manque de moyens de le pourvoir.

Mais venons-en au fait lui-même et à l'explication que l'entreprise qui les employait (et dont on ne nous a donné que les initiales) a fournie à la presse. Il s'agissait, nous dit-on, d'un travail d'échafaudage particulièrement compliqué nécessitant l'emploi d'une main-d'œuvre spécialisée. C'est pourquoi l'entreprise avait fait venir les deux compagnons à seule fin de placer les dispositifs d'échafaudage de façon que leur sécurité — et celle de leurs camarades — fût complètement assurée.

Malheureusement les mesures qu'ils crurent prendre manquaient des précautions les plus élémentaires. Disons aussi, en le marquant, notre étonnement de voir employer des cordes ! Une sorte de prolonge accrochée à une cheminée fournir à elle seule le soutien essentiel de tout l'échafaudage ! Car le reste, madriers et planches, plus ou moins savamment adaptés et tirant de tout leur poids dépendaient de la solidité de la corde ou de la cheminée après laquelle la corde était fixée ! Le fait même — et c'est ici qu'il y a un scandale, pour ne pas dire négligence criminelle — que l'on ait encore recours en plein développement de la technique à des procédés d'échafaudage datant du moyen âge est simplement révoltant. Car dans son explication fournie à la presse, l'entreprise en question

dit que la rupture de la corde serait due à un nœud défectueux, en quelque sorte mal fait.

Nous ne voulons certes pas insinuer que c'est peut-être la cheminée vétuste qui s'est écroulée. Cela est arrivé plus d'une fois. Quoi qu'il en soit, c'est le procédé même que nous condamnons : l'emploi de prolonge, de corde à nœuds et de tous matériaux vétustes devrait être rigoureusement interdit.

Dans nos professions du bâtiment et des travaux publics, il y a actuellement une tendance nettement marquée à négliger les règles les plus élémentaires de sécurité ; or les victimes sont naturellement les ouvriers eux-mêmes, et nos camarades couvreurs sont à classer parmi ceux qui négligent le plus, et le plus souvent à leur détriment d'abord, les mesures indispensables à leur propre sécurité.

Quant à l'entreprise, elle peut dans une certaine mesure invoquer une grosse part de négligence ouvrière — et nous sommes de ceux qui avons toujours considéré que c'est à l'ouvrier lui-même qu'il appartient de veiller sur sa sécurité — mais il nous faut aussi insister sur les moyens que l'entreprise met à la disposition du travailleur et les matériaux qu'elle lui fournit pour que sa sécurité soit assurée.

Il existe des procédés d'échafaudage modernes, d'un type extrêmement léger, en tubulures métalliques, le tout assemblé, boulonné, clavé, etc. Le fait que l'entreprise n'ait pas cru devoir recourir à ce procédé laisse apparaître le prix de revient des deux procédés. Ainsi sa responsabilité est nettement engagée, car seul l'appât du gain semble l'avoir guidée, au détriment d'ouvriers trop âgés pour exercer encore ce genre de métier, et dont le dernier de 60 ans a eu ainsi une retraite anticipée.

Et de deux. — A Clamart, trois terrassiers sont enterrés vivants. Deux meurent étouffés sous plusieurs mètres cubes de terre éboulée, un troisième est dégagé par les pompiers, après douze heures d'efforts et pendant que les éboulements se succédaient.

La responsabilité criminelle de l'entreprise Rigault de Saint-Maur est nettement démontrée, ainsi que celle du chef de chantier. L'exécution à ciel ouvert de travaux d'égouts n'im-

plique pas pour cela que l'on doit négliger le boisage réglementaire ni l'emploi d'étais d'une extrême solidité, — et encore bien moins d'y employer une main-d'œuvre non qualifiée.

Là encore seul l'appât du gain a guidé l'entreprise. Mais que dire de ces procédés, et comment, enfin, l'administration intéressée a-t-elle laissé faire une tranchée creusée à 7 m. 50 de profondeur sans qu'elle soit suffisamment étayée !

L'origine de l'affaire doit être recherchée à partir du moment où les travaux vont être adjugés. L'administration intéressée, ville ou département (souvent les deux à la fois), appelle par offres les entreprises agréées par elle à soumissionner. Lesdites entreprises font une étude sur le prix de revient éventuel des travaux à exécuter, des clauses et conditions générales du marché, ainsi bien entendu que du délai qui leur est accordé pour l'exécution du marché. Il semble donc que tout se fait normalement et que c'est après une sérieuse étude, et en toute connaissance de cause, que l'entreprise (Rigault ou autre) se décide à soumissionner.

La soumission enlevée, la plupart du temps avec un chiffre appréciable de rabais, il faut mettre les bouchées doubles pour boucler et répondre au planning que l'administration a fixé. Si donc, dans l'étude préliminaire, rien n'a été laissé au hasard et que tout a été préalablement et raisonnablement calculé, ça devrait bien marcher. Seulement, là aussi, il est assez fréquent que la négligence soit reine et la prudence élémentaire quelque peu négligée. Exemple : pas de sondage avant étude. Bien mieux, et c'est ce qui est mortel en pareil cas, même pas de visite préalable des lieux ! Ce qui veut dire : une méconnaissance complète des responsabilités à encourir, ce qui fausse tout.

Une expérience coopérative récente montre mieux que n'importe quel argument, que le fait de ne pas se déplacer pour l'examen des lieux, avant de traiter les travaux, a des conséquences mortelles pour l'affaire elle-même, et, par répercussion, se traduit dans bien des cas par une véritable catastrophe pour l'entreprise.

Pour le cas qui nous occupe, il est certain que dans l'étude préliminaire bien des facteurs furent négligés. Ils ont spéculé sur :

- 1) Le coût de la main-d'œuvre, à savoir : des Nord-Africains à 150 francs de l'heure, au lieu de mineurs, boiseurs à 250 francs ;
- 2) La fourniture en planches régulières de quatre et des grumes en sapin pour l'étayage solide ;
- 3) Le temps supplémentaire qu'il faut pour boiser.

Tout cela rentrant en ligne de compte : matériaux, 100 francs de différence sur le salaire horaire, auxquels viennent s'ajouter les charges sociales de 52 pour cent.

Si j'ai cru devoir mettre en évidence tous ces détails, c'est pour mieux montrer au lecteur à partir de quel moment des accidents très graves peuvent se produire, cependant que les responsables peuvent apparaître comme étant parfaitement innocents. Enfermé dans les contradictions de l'affaire, après avoir mal traité, coincé par le planning-temps, le métreur, auteur de l'étude préliminaire, ne voit qu'une solution pour s'en sortir : faire produire toujours plus, et encore et toujours plus vite. Pour ce faire, il tombe sur le chef de chantier, ce dernier sur les ouvriers. Ce

qui compte, pour les deux technocrates, c'est d'abord répondre aux exigences patronales et au planning fixé par le client (car il est des administrations qui fixent des pénalités pour retard). D'où emploi d'une main-d'œuvre non qualifiée et par conséquent moins chère ; pas de perte de temps pour étayer ; pression constante sur les ouvriers pour qu'ils produisent davantage de mètres cubes. Tant et si bien que ces derniers, même s'ils ont les matériaux appropriés, négligent de prendre les mesures nécessaires à leur garantie, car eux aussi sont à la norme (1).

Ce sont ces méthodes qui sont criminelles, ce sont ces procédés que nous avons, nous syndicalistes, toujours dénoncés, même pendant la période euphorique des slogans tels que : « retrouvons nos manches » ou « produisez d'abord, revendiquez ensuite », chers naguère à Benoît Frachon, Henri Raynaud and Co.

Dans le moment présent, c'est l'entreprise Rigault qui est responsable de la mort des trois ouvriers ensevelis à 7 m. 50 de profondeur, mais le chef de chantier et tout autre technocrate ne doivent pas pour autant être innocentés, car eux aussi ont leur part d'action criminelle. Une information a été ouverte contre X. Gageons qu'à l'exemple des ouvriers, elle sera elle aussi rapidement enterrée.

*Et de trois.* — A Boulogne-sur-Seine trois autres ouvriers sont pris sous un éboulement ; après de laborieux efforts tous trois sont sauvés ! Une pelleteuse mécanique en fouillant le sol coupe le terrain par les deux chenilles, sur lesquelles elle évolue de part et d'autre de la tranchée. Ainsi la fouille faite dans le terrain qui le permet ne devrait jamais être approfondie par l'engin mécanique à plus de 2 à 3 mètres. Ensuite, des précautions indispensables devraient être prises : la fouille doit être dressée à la main, boisée et bien étayée.

Mais comme dans le cas précédent, à Clamart, à Boulogne c'est encore l'appât du gain qui l'a emporté sur les moyens susceptibles de protéger les ouvriers ; s'il n'y a pas eu mort d'homme, c'est grâce à l'intervention des sapeurs-pompiers qui ont réussi à dégager les trois ouvriers nord-africains en partie enterrés.

C'est pur hasard si leurs noms ne sont pas venus allonger la liste des victimes de l'incurie patronale qui spéculé et joue sur l'ignorance ouvrière. Chaque jour, dans toutes les professions du bâtiment et des travaux publics, la liste des victimes ne fait qu'augmenter ; chaque jour nous avons de nouveaux morts à déplorer.

Ouvriers, c'est d'abord à vous-mêmes qu'il appartient de veiller sur votre propre sécurité, car c'est votre vie qui est en jeu. N'acceptez pas de travailler dans des conditions de nature à vous faire partir en retraite d'une façon prématurée. Songez que vous avez à défendre, contre les patrons et les technocrates criminels, l'intérêt de vos familles, l'intérêt de vos foyers. La situation actuelle de travail au rendement, à la tâche ou en productivité, n'a que trop duré. Avec nous, venez vous grouper pour plus de bien-être, plus d'hygiène et plus de sécurité dans les chantiers : avec nous, exigez à l'exemple des mineurs de véritables délégués à la sécurité.

**P. DICHAMP**  
*des Cercles d'étude et d'action  
sociale du Bâtiment.*

(1) Sorte de tâche journalière fixée entre les entrepreneurs et les syndicats C.G.T., après la libération.

# Un cinquantenaire syndicaliste

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, nous publions des souvenirs et témoignages sur le syndicalisme universitaire — et en premier lieu ceux de Marthe Pichorel et de Georges Thomas — les notes d'Hélène Brion sur le deuxième congrès interdit de 1917 (celui de 1916 s'était déjà tenu malgré une interdiction officielle) traduisent mieux qu'un compte rendu officiel ces alternatives de courses à la Gavroche et de débats lourds d'idées, dominés par l'adhésion à Zimmerwald.

Mon article d'octobre 1955 n'avait pas pour objet de me substituer aux témoins et de combler toutes les lacunes du livre de M. Ferré. Il y a bien des noms que j'aurais dû citer, bien des faits que j'aurais dû rappeler.

Je m'accuse cependant d'avoir omis deux militants dont j'ai pu suivre l'action par prise directe. Antoine Jouveshomme qui porta la lourde charge du secrétariat du syndicat de la Seine pendant la période très difficile de l'après-guerre et de la scission confédérale jusqu'à la bolchévisation du syndicat unitaire. Cet Auvergnat, solide, courageux et très cultivé (il doit avoir préparé avec succès le doctorat en droit, tout en demeurant instituteur), aux principes intransigeants, n'a jamais obéi à des consignes. Sa démission répondit en 1926 au sectarisme des staliniens de l'époque.

Une lettre émouvante de la veuve de notre ami disparu : Albert Lapraz — qui approuve notre idée d'une monographie historique et qui juge Dommanget le plus qualifié pour édifier ce monument — ranime en nous le souvenir de l'incomparable militant syndicaliste et libre-penseur dont j'ai pu suivre la trace dans tous ces villages de Haute-Savoie, où nous passions nos vacances. Son nom évoquait l'action laïque, à la base, là où l'on saisit l'homme — non le parlementaire ou l'élect-

teur — et où on l'arrache à l'Eglise, à toutes les Eglises.

Fontaine nous adresse une brochure de 1924 consacrée au conflit provoqué par le noyautage de l'Union unitaire du Rhône et qui devait provoquer le départ dans l'autonomie de la majorité du syndicat du Rhône. Il y a dans cette brochure des documents que nous utiliserons. Nous y ajouterons peut-être des souvenirs personnels. Le congrès de la Fédération unitaire de l'enseignement de 1925, où deux syndicats du Rhône étaient représentés, se tint six mois après la fondation de la R.P. Nous étions déjà dans une sorte de « no man's land », encore membres formellement de la majorité communiste de la Fédération, déjà dressés contre la bolchévisation de la C.G.T.U. Nos mandats ne correspondaient déjà plus à nos convictions. Et Monatte put nous reprocher avec raison notre silence en face d'une opération qui excluait de la Fédération des syndicats animés par Léger et Fontaine.

Il ne me gêne pas de reconnaître que nos amis de la Loire, du Rhône, du Finistère, de l'Indre, de Saône-et-Loire — formant la plus vieille minorité syndicaliste — ont vu leurs prévisions justifiées par les faits. Il reste qu'un historien peut dégager sous l'écume des luttes tumultueuses, la ligne d'un syndicalisme universitaire également servi par des Léger, des Fontaine, des Bernard et des Jacquet — et que Dommanget s'est honoré en les offrant en bloc à notre gratitude... — R. H.

P.-S. — Une erreur due à ma mauvaise écriture me fait dire (R.P. d'octobre) : « L'unité que Rollo ne réalisa dans le Morbihan que deux ans plus tard ». C'est douze ans (1934) qu'il faut lire.

## Quelques souvenirs

Novembre 1905 ! Le Manifeste des Instituteurs syndicalistes ! Cette date revêtit pour moi, toute jeune débutante dans l'enseignement public, une importance considérable. En l'évoquant, je vois se dérouler le film de mes souvenirs :

Très rapidement, j'avais compris les bienfaits et la nécessité du groupement. Des collègues plus âgés m'avaient conduite d'abord à « l'Union des institutrices et instituteurs de la Seine », l'une des premières amicales créées ; puis bientôt se constituait, sous l'égide de Courrèges, une association plus vivante, composée d'éléments plus jeunes, « l'Amicale des instituteurs et institutrices de la banlieue de Paris ». J'y adhèrai et m'attachai immédiatement à appeler l'attention des camarades sur la situation déshéritée des institutrices d'écoles maternelles — dont je faisais partie — et qui, tout en possédant les mêmes diplômes, en étant soumises au même recrutement et en percevant le même traitement que leurs collègues des écoles primaires élémentaires, étaient alors astreintes à un service de bien plus longue durée (12 heures par jour en été, de 7 heures à 19 heures ; 10 heures en hiver, sans

avoir même la latitude dans les écoles à classe unique, assez nombreuses à cette époque, de se reposer à l'heure du repas ; service du jeudi obligatoire ; vacances réduites). Si l'on ajoute qu'un effectif d'une centaine d'inscrits par classe n'était pas rare, on conviendra qu'un effort énergique s'imposait pour mettre fin à de telles pratiques. Il s'imposait, non seulement dans l'intérêt du personnel, mais encore dans celui de l'enfant. Comment en effet aurait-on pu, dans de semblables conditions, organiser autre chose qu'une garderie ? Comment assurer le développement harmonieux des facultés du tout-petit ?

Nos camarades de « l'Amicale de la banlieue » se montrèrent très compréhensifs, et quelques années plus tard, j'étais désignée par la Fédération des Amicales comme rapporteur de la question de l'assimilation du personnel des écoles maternelles au personnel des écoles primaires. Certes cette bastille ne fut pas enlevée du premier coup ; mais d'amélioration en amélioration, on finit par conquérir progressivement l'assimilation totale.

Déleguée au comité administratif de la Fédéra-

tion des Amicales, qui se réunissait chaque année à Pâques dans le grand amphithéâtre de l'école Turgot — lequel était en la circonstance complètement bondé — je fis la connaissance des principaux militants, venus de tous les points de la France, et dont les plus en vue étaient Célestin Michel, président, et Bontoux, secrétaire de la Fédération, l'un et l'autre Marseillais, Lechantre, président de l'Entente des conseillers départementaux, Louis Roussel, le jeune président de l'Amicale des normaliens de la Seine, dont les interventions, aussi sobres que pertinentes, me frappèrent dès l'abord ; et tant d'autres camarades, qui apportèrent leur pierre à l'édifice qui s'élevait.

Du côté femmes, c'est Mlle Fouriaux, vice-présidente de la Fédération et membre du Conseil Supérieur de l'Instruction publique, qui attira le plus vivement ma sympathie. Avec son intelligence pénétrante, son énergie, sa simplicité, sa bonhomie souriante, son esprit, elle avait su se créer, parmi les militants et les militantes, une place de choix : chacun l'écoutait et la respectait.

Et qu'on n'aille pas s'imaginer, sur la foi d'un livre récemment paru, qu'au début du siècle « la grande majorité des institutrices étaient d'esprit timoré... tremblaient devant l'administration » et que très peu apparaissaient aux réunions des amicales ». La vérité, c'est qu'on en voyait un nombre respectable dans les assemblées générales, et que la quasi-totalité des Amicales en déléguaient au comité administratif et dans les congrès. C'est ainsi qu'au congrès de Nancy en 1909, sur une délégation de cinq membres représentant l'Amicale de la banlieue de Paris, nous étions deux institutrices, les deux conseillères départementales élues en 1907 par le personnel féminin de la banlieue parisienne. Et si cette proportion des 2/5 n'était point partout aussi élevée, infiniment rares, je le répète, étaient les délégations où ne figurait aucune institutrice.

Le congrès de Nancy marqua un sérieux développement de l'esprit syndicaliste parmi le personnel de l'enseignement primaire :

L'action des Amicales débordait largement le cadre corporatif ; la lutte contre l'arbitraire administratif et les influences politiques était dépassée ; le souci du perfectionnement professionnel prenait une place de premier plan, et les controverses pédagogiques, où Glay se montra particulièrement brillant, furent passionnément suivies.

D'autre part, les élections à la commission permanente de la Fédération des Amicales — qui comprenait alors onze membres — donnèrent la majorité aux candidats considérés comme les plus avancés, entre autres Louis Roussel, dont Roger Hagnauer rappelait le mois dernier dans la *Révolution prolétarienne* la profession de foi révolutionnaire, Jeanne Deghilage et moi-même, qui nous étions placées sur une plate-forme nettement syndicaliste. (Jeanne Deghilage devait bientôt remplacer Mlle Fouriaux au conseil supérieur de l'Instruction publique, et je lui succédai à mon tour, à l'époque où cette assemblée ne comptait qu'une seule représentante de toutes les institutrices françaises.)

Enfin, un principe d'une haute portée sociale, le principe : « A travail égal, salaire égal », fit un large pas en avant, en ce qui concerne les instituteurs et les institutrices, à la suite du congrès de Nancy :

Une institutrice de Meurthe-et-Moselle, Marie Guérin, était parvenue, grâce à une énergie et à une ténacité peu communes, à créer, dans un certain nombre de départements, avec l'aide de militantes convaincues, des « Groupes féministes universitaires », qui bientôt se fédéraient. Ces groupes avaient pour but de rechercher et de mettre en action « les moyens propres à améliorer le sort de la

femme en général et des membres féminins de l'enseignement primaire en particulier ».

Le congrès de Nancy permit aux institutrices déléguées par les Amicales de prendre contact avec Marie Guérin, secrétaire générale, et de se réunir en marge du congrès pour étudier en commun l'organisation de la propagande. Bientôt les Groupes féministes universitaires se multiplièrent. Les institutrices y prirent l'habitude d'exprimer leur opinion en public, et peu à peu, les questions qui y étaient étudiées franchirent les murs des Amicales. Est-il besoin de dire que « l'égalité de traitement » figurait au premier plan ?

Un peu plus tard, le bureau de la Fédération féministe universitaire fut transféré dans le département de la Seine. Il comprenait Marthe Bigot, Jeanne Méo, Marie Grimmer, Henriette Izambard et moi-même. Des groupes, dont beaucoup étaient dynamiques à souhait, fonctionnaient dans la plupart des départements ; et pendant des années, nous réussîmes à faire paraître régulièrement une revue mensuelle, *l'Action féministe*, dont le tirage était important. Hélène Brion, Noëlle Drous, et tant d'autres, y collaboraient assidûment. Pendant la guerre de 1914-1918, des articles pacifistes, dont certains ne parurent que copieusement blanchis par la censure, furent adjoints aux articles féministes.

Pour faire triompher le principe de l'égalité de traitement et en obtenir l'application effective, la lutte fut rude. Il fallait d'abord le faire admettre dans les groupements mixtes de l'enseignement primaire, Amicales et Syndicats. Il fallait ensuite convaincre pouvoirs publics et parlement.

S'il se trouva, parmi nos collègues masculins, une petite minorité de trublions pour nous combattre par la parole et par la plume, si parfois, dans les réunions, les empoignades furent vives, nous eûmes la satisfaction et le réconfort d'être puissamment aidées par les plus intelligents et les meilleurs de nos camarades. Roussel et Glay, dont l'influence était considérable, nous apportèrent un appui sans limites.

Et les démarches presque quotidiennes auprès des groupes politiques et des parlementaires influents eurent raison des dernières résistances.

Je tiens à signaler ici le rôle prépondérant joué par Marthe Bigot dans la conquête de l'égalité de traitement. Sa modestie fut toujours telle que seuls ceux et celles qui l'ont vue de tout près et constamment à l'œuvre ont pu se rendre compte de ce qu'on doit à son travail opiniâtre, à son activité profondément réfléchie, à sa pondération, à sa perspicacité, à sa sereine sagesse.

Le principe de l'égalité de traitement, voté avant la guerre de 1914-1918, ne fut entièrement appliqué qu'après la grande tourmente. Les institutrices pouvaient être fières d'avoir ouvert la voie, au prix de dures années de lutte, aux autres femmes fonctionnaires ainsi qu'aux travailleuses de l'industrie privée.

.....  
A la suite du congrès de Chambéry, en 1912, en présence des menaces du gouvernement, des poursuites contre les syndicats qui refusaient de se dissoudre, des sanctions prises contre plusieurs syndiqués de l'enseignement, j'estimai que l'heure était venue de marquer ma solidarité avec les camarades inquiétés et de rejoindre la classe ouvrière organisée dans les Bourses du Travail, en donnant mon adhésion à la Fédération des Syndicats de l'Enseignement.

Je restais en même temps membre de la commission permanente de la Fédération des Amicales pour prendre part à son action constructive et demeurer en contact étroit avec la grande masse des instituteurs qu'il s'agissait d'amener au syndicalisme.

Il me faut relever ici quelques-unes des inexactitudes contenues — sans doute par manque de documentation sur le mouvement amicaliste — dans le livre de M. Max Ferré sur *l'Histoire du Mouvement syndicaliste révolutionnaire chez les instituteurs*.

Concernant l'absence d'esprit pacifiste dans les Amicales au cours de la guerre, il déclare, après avoir souligné que beaucoup de leurs dirigeants et de leurs adhérents sont tués, blessés, mutilés, prisonniers : « *Mais ceux qui restent et dirigent la Fédération suivent le gouvernement, se conforment en toute bonne foi à ses thèmes de propagande* ».

Généralisation imprudente ! Pour ne parler que de mon humble personne, faisant partie pendant la guerre de la commission permanente de la Fédération des Amicales, j'écrivis maints articles pacifistes, défendis Hélène Brion devant le Conseil de guerre ; et mon ami Hagnauer n'a sans doute pas oublié que je répondis avec empressement à son appel lorsqu'il me demanda de faire devant un groupe de jeunes une conférence contre le développement de l'esprit de haine à l'école.

Inexacte aussi la version selon laquelle les adhérents des Amicales sont dépeints comme une masse amorphe, enlisée dans une torpeur léthargique. Version trop complaisamment présentée par quelques-uns de nos camarades de la Fédération des syndicats de l'Enseignement, et dont Louis Roussel fit justice en ces termes, lorsqu'en ouvrant la séance du premier congrès du Syndicat national des instituteurs, il marqua la puissance de réalisation que furent les Amicales :

*« De parti pris, les uns veulent méconnaître cette phase de la lutte corporative. Ils n'ont jamais lu sans doute la collection de nos bulletins fédéraux qui, à eux seuls, disent toute notre activité d'hier.*

*» Par ignorance, d'autres diront que nos Amicales étaient timides et incapables de progrès. Ils parlent sans savoir, car ils n'ont pas connu ces belles heures où, en conflit avec l'autorité, nos Amicales faisaient capituler la hiérarchie. »*

Bien sûr, il fallut des années, tout un long et patient effort, pour amener à la C.G.T. la grande masse du personnel de l'enseignement primaire. Mais faut-il s'en étonner, si l'on veut bien considérer ce qu'était la situation dans le passé ?

Une énorme proportion des instituteurs exerçait dans les campagnes, au milieu de populations agricoles chez lesquelles le syndicalisme était totale-

ment inconnu, loin de la classe ouvrière organisée qui résidait dans les villes. Les communications étaient difficiles, et certains devaient accomplir un véritable tour de force pour pouvoir assister à l'assemblée générale annuelle, qui se tenait au chef-lieu. Les jeunes d'aujourd'hui ne peuvent que malaisément imaginer cet état de choses, en dépit duquel un problème majeur a été résolu : en 1920, adhésion globale à la C.G.T. sans obligation individuelle ; en 1925, adhésion totale et obligatoire.

Enfin, je ne saurais trop protester contre l'allégation qui montre Louis Roussel comme allant « moins loin que les syndicalistes révolutionnaires ». Révolutionnaire, il l'était autant que quiconque ; mais, ne perdant jamais de vue le but vers lequel il tendit pendant toute sa vie de militant et qu'il atteignit victorieusement : l'accès de tous les instituteurs aux Bourses du Travail ainsi qu'en 1905 le Manifeste des instituteurs syndicalistes en exprimait la volonté, Louis Roussel donna à son effort la forme qu'il jugeait la plus efficace. Ennemi des outrances verbales et des gestes spectaculaires susceptibles d'effrayer les esprits insuffisamment avertis, il voulait, dans le coude à coude quotidien, dans le contact permanent, expliquer et convaincre. Les trois qualités maîtresses du militant, que Roussel disait être « la sincérité, l'irrespect des hommes en place et la flamme révolutionnaire », il les possédait au plus haut degré.

J'ajoute que, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs adhérent à la C.G.T., il fut en même temps adhérent individuel à la C.G.T.U. jusqu'en 1929, comme Lapière et moi-même.

Lorsqu'il partit à la retraite en 1932, les représentants de la minorité syndicaliste révolutionnaire siégeaient au congrès de Clermont-Ferrand, le dernier que présida Louis Roussel.

C'est en 1934 qu'à mon tour je fus mise à la retraite. Depuis de longues années, j'appartenais au bureau du Syndicat national et je conservai cette fonction jusqu'à la réélection du bureau qui suivit la cessation de mon activité professionnelle. A ce moment-là, malgré la fraternelle insistance d'André Delmas, je décidai de ne pas poser à nouveau ma candidature, éprouvant une certaine répugnance à entraîner les camarades à l'action — comme je l'avais fait quelques années auparavant lors de la grève des examens — sans partager les risques administratifs qu'ils couraient.

Marthe PICHOREL.

## Un Congrès qui a fait date

J'ai conservé un souvenir très précis du congrès tenu à Chambéry, en août 1912, par la Fédération Nationale des Syndicats d'Institutes et d'Instituteurs publics de France.

C'était le deuxième congrès fédéral où j'assistais comme délégué de la section syndicale de l'Indre. L'année précédente, en effet, en avril, j'avais représenté à Marseille ma section née tout juste un mois auparavant.

À Chambéry, en plus de la plupart des militants que j'avais rencontrés à Marseille, je me trouvai en présence de beaucoup d'autres camarades dont jusque-là je ne connaissais que le nom.

Délégués de près de 50 syndicats et auditeurs formaient un groupe imposant de 400 à 500 personnes qui remplissaient presque totalement la grande salle de la Grenette.

Parmi eux, peu de vieilles barbes. Presque tous étaient des jeunes de 25 à 35 ans. En leur sein régnait une atmosphère très cordiale et très franche qui ne devait plus, hélas ! se constater lorsque, à partir de 1925, s'opposèrent violemment les diverses tendances qu'avait fait naître la politique syndicale du parti communiste.

Tous les délégués étaient plus ou moins des partisans de la majorité syndicaliste révolutionnaire de la C.G.T. d'alors. C'est pourquoi ils votèrent avec enthousiasme et après une courte discussion tout ce qui scandalisa la grande presse réactionnaire et cléricalle, c'est-à-dire une adresse de sympathie à la C.G.T., un salut fraternel au soldat Rousset, des Bataillons d'Afrique, emprisonné pour avoir dénoncé l'assassinat par un gradé de son camarade Arnoult, un même salut à toutes les victimes enfermées dans les geôles capitalistes, un témoignage de solidarité aux inscrits maritimes alors en grève, et enfin, et surtout, l'institution du « Sou du Soldat ».

Pourquoi le « Sou du Soldat » fut-il créé dans notre Fédération ? C'était évidemment pour engager nos syndicats à envoyer de temps en temps une pièce de cent sous à leurs jeunes adhérents faisant leur service militaire. Mais c'était principalement pour protester contre les poursuites judiciaires dont étaient l'objet à cette époque, à propos du « Sou du Soldat », plusieurs militants de la Fédération du Bâtiment, fédération qui joignait à ses envois de fonds une circulaire antimilitariste.

Le congrès de Chambéry consacra la plus grosse partie de ses débats aux questions corporatives et, en particulier, à la question des traitements. Contre Raffin, du Rhône, les féministes Marie Guillot et Pellat-Finet firent triompher la thèse de l'égalité de traitement entre instituteurs et institutrices.

La veille du congrès, à l'occasion d'un vin d'honneur offert par le syndicat de la Savoie, Léger, secrétaire fédéral, avait prononcé un très beau discours par lequel il avait précisé ce que devait être le syndicalisme des instituteurs :

« Nous ne voulons parmi nous, avait-il déclaré, que des gens qui aiment leur profession, qui s'efforcent à tout instant de perfectionner leur valeur professionnelle. Nous ne voulons pas de « tire-au-flanc », nous ne voulons pas de « rossards ». Notre syndicalisme n'est pas une doctrine de mauvais ouvrier, de paresseux... Non, le syndicalisme affirme la valeur morale supérieure du travail ; il en est comme la glorification. »

Ces paroles faisaient écho à celles qui avaient été prononcées à Bordeaux, quatre mois auparavant, au congrès de la Fédération du Bâtiment, par le secrétaire de cette fédération, le camarade Nicolet, dont

le dernier numéro de la *Révolution prolétarienne* nous a appris la mort récente.

Nicolet, d'après la *Vie Ouvrière* du 20 juillet 1912, avait dit sous les applaudissements chaleureux de ses auditeurs :

« Moi, manuel, j'aime ma profession. Je l'aime pour ce qu'elle contient de beauté, d'art, de fierté. Considérons l'apprenti comme s'il était notre propre fils. Inculquons-lui, en même temps qu'une solide pratique professionnelle, une forte éducation morale basée sur le culte du métier. Défendons-le contre les exigences du patronat, et quand celui-ci lui dit : fais vite, répondons, nous : non, fais bien. Facilitons-lui l'étude et la conscience de la valeur de son travail. »

Ces extraits des discours de Léger et de Nicolet devraient tenir une place de choix dans les anthologies que l'on destine aux élèves des écoles primaires et même des écoles secondaires.

A mon avis, le congrès de Chambéry fut un des meilleurs et des plus efficaces que tint notre ancienne fédération. Je me fais honneur et gloire d'y avoir assisté et d'avoir participé à ses travaux autant que je le pouvais.

G. THOMAS.

## Le Congrès fantôme de la Fédération de l'Enseignement en août 1917

(Notes prises par la Secrétaire fédérale : Hélène Brion.)

### PREMIERE SEANCE

A la Chope d'Alsace, 135 et 137, boulevard de Strasbourg

La secrétaire se rend d'abord, ainsi que l'annonçait la circulaire XIV, au rendez-vous, rue de la Grange-aux-Belles.

Un service d'ordre formidable : agents en tenue, agents en civil, « bourriques », agents cyclistes, renforcé de deux automobiles, sous les ordres d'un officier de paix et d'un commissaire de police, en défend les abords et surveille l'entrée. Devant un tel déploiement de force, elle n'essaye même pas d'entrer et descend paisiblement la rue Grange ; puis, les papiers fédéraux en bonnes mains (Loriot), elle vient s'asseoir à la terrasse, 33, rue Grange-aux-Belles.

Elise Avenas l'y rejoint bientôt. La fourmière policière se disperse et s'agit.

Vers 10 heures, le noyau central du congrès, composé à ce moment de Pichorel, Papillot, Avenas, Loriot, Lesaint, Chassanite, Mme Célérier, Marg. Chesneau, Fernande Lafosse, Lafosse, Marie Guillot, François Mayoux, Mandin, Vaudeschamps, Marthe Bigot, Jouveshomme. Hélène Brion (1), ouvre la séance salle de « la Chope d'Alsace ».

François Mayoux préside. Hélène Brion commence la lecture du procès-verbal du précédent congrès interdit : 14 juillet 1916...

A ce moment, le patron de l'établissement monte remettre au bureau le document suivant que Papillot lit en corrigeant les fautes d'orthographe :

« Nous, Vincent Gaubert, commissaire de police de la Ville de Paris, plus spécialement chargé du quartier du Mail et de Bonne-Nouvelle, par inté-

rim, police judiciaire, auxiliaire de M. le procureur de la République.

» Par ordre de M. le préfet de police, notifiions à M. Dumain Mauty, propriétaire du café-restaurant dit la Chope d'Alsace, 137, boulevard Sébastopol, qu'il lui est formellement interdit sous peines de droit de tenir ou d'autoriser réunion publique ou privée dans quelque partie que ce soit de son établissement et pour qu'il n'en ignore lui avons laissé le présent. — Le commissaire de police, signé : Illisible. »

Le congrès délègue immédiatement Papillot à la Chambre pour informer Raffin-Dugens (2), venu à l'ouverture le matin même, de ce qui se passe.

A ce moment arrive Rozières (3), qui explique avoir été l'objet de propositions policières. On lui offrait, en plus de son traitement d'instituteur, 200 francs de fixe par mois augmenté de primes, notamment pour le présent congrès la prime serait de 200 francs pour les renseignements qui pourraient être fournis.

Sans commentaires !...

Autorisé à prendre un bock, le congrès continue à la terrasse de la Chope d'Alsace. Il avise à la situation en observant les mouchards qui le surveillent et décide de se réunir l'après-midi dans l'appartement d'Henriette Izambard. Dislocation.

Papillot rejoint le noyau central à déjeuner au Duval. Ledit noyau se retrouve au café sur le boulevard. Nouvelle dislocation après le café.

### SECONDE SEANCE

7, rue du Général Brunet, vendredi 3 août 1917

La séance est rouverte à trois heures chez Henriette Izambard. Il y a Fernande et Lafosse, Sauvannet, Bigot, Marie Guillot, Mayoux (masculin), Loriot, Avenas, Mandin, Célérier, Lesaint, Brion,

(1) Papillot, Chassanite, Marg. Chesneau, furent des militants du syndicat de la Seine. Jouveshomme fut longtemps secrétaire général du syndicat.

Nous avons déjà parlé de la plupart des autres militants cités.

(2) Député socialiste, un des trois pèlerins de Kienthal.

(3) Laurent Rozières fut secrétaire du syndicat en 1922.

plus Vaudeschamps qui va prendre le train et laisse Mandin représenter seul le Maine-et-Loire et le Calvados.

Le congrès nomme Marthe Bigot pour rédiger un ordre du jour de protestation contre l'interdiction et les mesures prises.

Tablant ensuite sur les paroles de Bled (4) à Hélène Brion et Elise Avenas le matin sur le trottoir de la rue Grange : « Si vous nous aviez demandé une salle, nous nous serions employés à faire autoriser le congrès », ledit congrès décide d'envoyer Marie Guillot en délégation auprès de Malvy avec mission de s'adjoindre Bled. Marie Guillot partie, c'est le tour d'Hélène Brion, appelée chez le juge d'instruction.

Avant son départ, on décide l'envoi de l'ordre du jour de Bigot photocopié à « *la Ligue des Droits de l'Homme* », au ministre, à la C.G.T., aux présidents de groupes parlementaires, à la presse étrangère.

On aborde ensuite la lecture de l'ordre du jour Mayoux sur le premier point : attitude de la Fédération devant la guerre. Un court pointage des groupes actifs de la Fédération montre que la totalité de ces groupes, sauf dans l'Indre, est avec le bureau fédéral.

Adoption d'un autre ordre du jour demandant l'indemnité de cherté de vie de 1 fr. 50 par jour plus 1 franc par enfant ou ascendant à charge.

Retour de Marie Guillot. Elle a vu avec Bled, que l'on voulait d'abord introduire seul, le chef du cabinet de Malvy (5) qui a refusé l'autorisation parce qu'elle refusait nettement de s'engager en quoi que ce soit au sujet de notre attitude et de nos délibérations.

Bled, au retour, lui a conseillé de tenter encore une démarche qui consisterait à revenir rue Grange, dont il essaierait de nous faire déblayer l'entrée, en téléphonant d'ici demain à Malvy lui-même qui ne semble pas au courant de ce qui se passe

Le congrès en décide ainsi.

Hélène Brion, retour de chez Thémis, expose qu'elle a subi l'interrogatoire d'identité, refusé de répondre sur le fond et pressenti maître Maria Véronne pour sa défense.

Le congrès se sépare ensuite par petits pelotons.

### TROISIEME SEANCE

Rue Grange-aux-Belles, samedi 4 août 1917

Rendez-vous à 9 heures et demie. Arrivent successivement se heurter au barrage d'agents : Lorient, Avenas, Rigaud, Hélène Brion, Papillot, Lafosse, Mayoux, féminin et masculin, Marie Guillot, Marguerite Chesneau, Marthe Bigot, Mandin ; même Jeannard (6) qui passe s'arrête devant la garniture de terrasse que nous constituons. Ce que voyant le commissaire de police nous ordonne de « circuler ». Hélène Brion obtient de rester pour attendre Bled avec Marie Guillot ; Mayoux (masculin), Marthe Bigot avec Lafosse (masculin et féminin), régulièrement mandatés par un mandat rédigé à la terrasse, vont trouver Longuet (7), Papillot, Lorient, vont à la Chambre ; chacun s'égaille.

Bled vient à 10 heures ; coup de téléphone auquel assiste encore Marie Guillot, qui a obtenu l'autorisation d'entrer avec lui. Autorisation de tenir le congrès refusée.

(4) Bled était permanent à l'Union des syndicats.

(5) Alors ministre de l'Intérieur.

(6) Un des plus malfaisants représentants de la jaunisse.

(7) Jean Longuet, petit-fils de Karl Marx, député socialiste, chef de la minorité « centriste ».

Hélène Brion et Marie Guillot lèvent la séance et partent chez Raffin-Dugens...

### QUATRIEME SEANCE

7, rue du Général Brunet, samedi 4 août, 3 heures

Arrivent successivement (un à un ou deux à deux) : Hélène Brion, fille ; Mmes Cormier (8), Giraud (Vienne) ; Gaudier (Cher) qui ont toute la journée d'hier cherché le congrès et sont filées ; les trois Lorillard, dito ; Rigaud, Laplaud, Mandin ; Lafosse (seul) ; Lesaint ; Sauvannet, filée. Chaque arrivant révèle la présence d'une garde à la porte.

Lorient, encore maigri par une course enragée, dit que Raffin offre d'hospitaliser le congrès à la Chambre des Députés, pourvu que l'on y soit avant trois heures ; mais il est déjà trois heures moins le quart et, d'autre part, Marie Guillot et d'autres dont Colliard et Marie Mayoux non encore arrivés ne sont pas prévenus. Il est également certain que nous sommes repérés maintenant et intéressant de savoir si on osera nous expulser.

... On reprend la lecture de l'ordre du jour Mayoux, dont voici la teneur :

*Le Congrès de la Fédération nationale des Syndicats d'institutrices et d'instituteurs de France et des Colonies, réunis les 3 et 4 août 1917 :*

*Au seuil de la quatrième année de guerre, adresse à toutes les victimes de la catastrophe, sans distinction de condition sociale, de sexe ni de nationalité ses douloureuses et fraternelles sympathies ;*

*Espère encore que la Révolution russe, rayon de la liberté de progrès, d'humanité au milieu des ténèbres épaisses de la barbarie contemporaine, ne se laissera pas déshonorer et, en fait, annihiler sous la pression de la réaction intérieure et sous celle des gouvernements dits démocratiques par le recours aux méthodes liberticides qui ont été jusqu'ici la suprême ressource des conducteurs de peuples. Le congrès s'élève avec force contre toute menace de guerre économique. Il considère comme criminel de demander une telle suite à la grande tuerie. Les peuples ont eu tous les mêmes droits au libre développement de leurs forces vitales. L'Allemagne et ses alliés n'accepteraient donc une infériorité quelconque sur le marché mondial que réduites à merci par les armes, ce qui exigerait une prolongation indéfinie de la guerre. De plus, ces menaces vaines sont d'un excellent effet sur le moral guerrier du peuple allemand à qui ses gouvernants peuvent ainsi prêcher la guerre défensive. Enfin, si une telle politique arrivait par malheur à triompher, elle serait la source assurée d'une prochaine et terrible guerre, les peuples vaincus ayant non seulement le désir, mais le besoin de se libérer d'une vassalité économique étouffante.*

*Le congrès envisage avec tristesse la volonté des dirigeants des deux groupes de puissances aux prises de continuer la guerre jusqu'à épuisement total des ressources dont ils disposent.*

*Il regrette d'autant plus ce gaspillage impie que les richesses en hommes, travail, produits, génie, prodiguées aux œuvres de mort et de misère auraient suffi, employées aux œuvres de vie et de progrès, à doter la pauvre, l'ignorante, la dolente humanité d'une telle somme de bien-être, d'instruction, de liberté, de bonheur, que la question sociale aurait été résolue sans violence. Au lieu de cela, toute l'Europe est en face du gouffre béant creusé par la folie guerrière...*

*Devant de tels ravages, le congrès de la Fédération des syndicats d'institutrices et d'instituteurs*

(8) Cormier fut trésorière du Syndicat National, résistante, morte en déportation.

déclare urgent d'envisager dès maintenant l'instauration d'une éducation internationale imprégnée de pacifisme, d'impartialité rigoureuse au sujet des guerres passées et de la présente ; en un mot du plus pur esprit pédagogique moderne.

Mais les instituteurs syndiqués estiment que l'œuvre la plus urgente à réaliser, c'est aujourd'hui comme hier d'obtenir la paix.

En conséquence, confirmant ses précédents ordres du jour, la Fédération, réunie en congrès :

Proclame sa volonté de paix ; demande au gouvernement, au Parlement, aux institutrices et instituteurs et à l'opinion publique de travailler pour la paix : la paix sans indemnité, sans annexions, avec le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la paix de Zimmerwald et des Soviets (9), la paix qui demeure la seule victoire possible et souhaitable pour tous les peuples.

(9) On était encore sous le régime Kérénsky, avant la révolution d'Octobre, mais déjà les Soviets, menés par les bolcheviks, s'étaient prononcés pour la paix immédiate.

Présenté par Marie et François Mayoux.

Marie Guillot, qui est absente encore à ce moment, aurait voulu une rédaction plus sobre, plus condensée ; d'autres camarades également ; mais le temps presse. On décide d'accepter l'ordre du jour tel quel sauf à rouvrir la question à l'arrivée de Marie Guillot si elle le demande.

François Mayoux arrive. Ils ont vu Lorient, Pappillot et lui, Raffin-Dugens à qui Steeg a déclaré que l'affaire suivra son cours légalement. Ils ont vu aussi la fraction du groupe socialiste à la Chambre, qui va siéger en Comité de vigilance pendant les vacances : Renaudel, Valière, Mistral, Longuet, Raffin, Hubert-Rouger à qui Marthe Bigot les a menés tout d'abord. Raffin leur a appris que Pellat-Finet avait été questionnée par son inspecteur au sujet de la brochure Mayoux ; le chef voulait savoir ce qu'elle en pensait !

Les derniers camarades qui arrivent indiquent que la maison est cernée ; du haut des fenêtres, on distingue des mouchards et des agents en uniforme ; la concierge monte signaler la situation...

## LE RÔLE SOCIAL DE L'INSTITUTEUR

Intervention de DUPERRAY (Loire) au congrès de Bordeaux

du S.N.I. de juillet 1955

Entre les deux morceaux de littérature que constituent la motion de la Loire et la motion Desvalois, il n'y a évidemment que des différences tout à fait réduites, si l'on tient compte de la longueur des phrases qui ne sont pas dans la motion du camarade Desvalois ; mais si on tient compte du contenu de ces phrases, elles ont une certaine importance, et cela expliquera peut-être que malgré tous les efforts que nous avons faits les uns et les autres à la commission sur le rôle social de l'instituteur, Desvalois n'ait pas pu faire les pas nécessaires jusqu'à lui pour qu'il n'y ait qu'une seule motion.

Une des premières formules sur lesquelles nous avons achoppé est celle qui disait que notre école, au moins autant que fille de la République, était fille de la Commune de 1871. Je ne comprends pas pourquoi nous nous sommes heurtés à une opposition irréductible. On se refuse absolument à inclure cette formule dans une motion qui est pourtant essentiellement une précision doctrinale adressée aux enseignants, aux instituteurs syndicalistes.

Si nous avons tenu à maintenir cette précision, ce n'est pas seulement par goût des formules historiques, c'est parce qu'elle nous semblait indiquer clairement un des caractères essentiels que doit garder l'école laïque. Il est exact que Lénine a déclaré que l'école laïque était l'école de la bourgeoisie, et je pense que Lénine avait raison, mais il est non moins exact que si l'origine de l'école est une origine bourgeoise, elle contenait des germes d'émancipation utilisables par le prolétariat et il est non moins exact de constater que le coup de pouce qui a donné à la laïcité sa première forme précise a été donné par la Commune de 1871.

À côté de gens comme Jules Ferry, que nous vénérons également, je regrette que nous ne citions pas plus souvent et Jules Vallès, et le docteur Goupil, et Jean-Baptiste Clément, et Courbet, et Edouard Vaillant, et Camélinat qui, eux, avaient su construire les premières lois laïques maintenant l'indépendance de l'école, non seulement à l'égard de l'Église, mais aussi à l'égard de l'État et même à l'égard d'un État prolétarien.

Camarades, la Commune a su aussi inscrire à son programme, à son programme scolaire, les méthodes qui correspondaient à ses ambitions, les méthodes d'éducation concrète, d'éducation rationnelle, d'éducation civique qui faisaient de l'enseignement laïque un enseignement libérateur, un enseignement prolétarien libérateur.

Notre camarade Desvalois, à propos de cette formule d'abord, a déclaré que la motion de la Loire était une motion anarcho-syndicaliste dépassée. Je ne crois pas, camarades, que ce caractère anti-étatique que la Commune a su donner à l'école laïque, je ne crois pas que cette formule qu'elle a su lui donner — et il faudrait sans doute méditer actuellement, car il ne suffit pas pour nous de séparer la société civile de la société religieuse, il ne suffit pas pour nous d'opposer l'école à l'Église, il faut aussi opposer le syndicalisme défenseur de l'école aussi bien à l'État qu'à l'Église — ... et à ce propos je voudrais vous dire que je ne suis pas perdu autant que le croit le camarade Desvalois dans l'anarcho-syndicalisme dépassé. Si nous citons les textes de nos pionniers, de Roussel, de Glay, de Dufrene, ce *Manifeste des instituteurs syndicalistes* qui fut notre première charte, le 26 novembre 1905, qu'est-ce que nous y trouvons ?

« Ce n'est pas au nom du gouvernement, même républicain, ni au nom de l'État ni même au nom du peuple français que nous conférons notre enseignement, c'est au nom de la vérité et de l'enfant.

» Nous voulons entrer dans les Bourses du Travail pour y prendre de belles leçons de vertu corporative et y donner l'exemple de notre conscience professionnelle.

» Les syndicats doivent se préparer à constituer les cadres des futures organisations autonomes auxquelles l'État remettra le soin d'assurer sous son contrôle et sous leur contrôle réciproque les services progressivement socialisés.

» Telle est la conception syndicale de l'enseignement que nous voulons porter dans les Bourses du Travail. »

Relisons ensemble cette affiche qui, le 30 mars

1907 fut apposée sur les murs de Paris par les syndicalistes fonctionnaires en général et par les syndicalistes enseignants en particulier :

« Nous voulons substituer à l'enseignement abstrait, idéologique, encyclopédique de l'Etat, un enseignement pratique concret qui réponde aux besoins réels de libération des producteurs. Pour nous, le travail est chose sacrée, nous refusons de le prostituer à la raison d'Etat. »

Et à monsieur le président du Conseil Clemenceau qui alors disait que l'école laïque était l'école de l'Etat républicain, c'étaient les syndicalistes enseignants qui répondaient :

« Monsieur le président du Conseil, dans un beau discours prononcé au Sénat le 17 novembre 1903, vous disiez : « L'Etat a une longue histoire, toute de meurtres et de sang, tous les crimes qui se sont accomplis dans le monde, les massacres, les guerres, les manquements à la foi jurée, les bûchers, les tortures, tout a été justifié par l'intérêt de l'Etat. »

Anarcho-syndicalisme dépassé ? Je ne crois pas, camarades, et si nous montions plus près de nous, je voudrais vous citer un autre camarade qui, lui non plus, n'était pas ce qu'on appelle un anarcho-syndicaliste, c'est notre camarade Baldacci, honneur du Bureau National de notre Syndicat, honneur de notre Bureau de la Section de la Loire, notre disparu Baldacci affirmait au congrès de Nîmes, en 1930 :

« Non, le syndicalisme n'est pas chargé de rénover l'Etat bourgeois, il doit au contraire lutter contre lui. L'Etat ne peut être en effet que le pseudonyme sous lequel commandent dans le domaine social ceux qui commandent dans le domaine de la production. »

Et Baldacci ajoutait à propos des problèmes comparables à ceux que nous évoquons aujourd'hui :

« Gardons-nous de donner aux travailleurs la fausse impression que c'est l'activité que les militants dépendent hors des syndicats qui constitue par excellence le facteur de leurs conquêtes. L'action extrasyndicale doit être tenue pour complémentaire et non pour essentielle. »

« La loi républicaine c'est tout au plus un droit, un contrat légal. Mais un contrat légal ou un droit, qu'est-ce que c'est sans la force syndicale ? C'est un corps sans vie, c'est tout au plus un canon sans munitions. »

Cette formule de la Commune a été irréductiblement repoussée et nous le regrettons. On a aussi, lorsque nous avons demandé que soit spécifiée la nécessité des rapports de l'instituteur avec les différents mouvements antitotalitaires, anticoncentrationnaires, antiracistes, déclaré que cela se trouvait implicitement dans la motion, que cela était sous-entendu.

Voyez-vous, camarades, nous regrettons cette politique des sous-entendus à une époque où nos adversaires savent clamer si fort et si haut partout des doctrines pseudo-sociales. Quand nous possédons dans notre congrès une information aussi précieuse, aussi remarquable que celle que constituait hier le débat entre les différentes tendances et entre les différentes sections coloniales, nous trouvons évidemment regrettable que ce ne soit pas dans le domaine public que cette activité essentiellement laïque que constitue la défense des libertés démocratiques des peuples coloniaux, que ce ne soit pas porté sur la place publique par notre syndicat lui-même, nous regrettons que cela soit laissé à un François Mauriac et nous regrettons que, pour cette affaire Dreyfus à l'échelle du monde, la laïcité ne reprenne pas la physionomie d'avant-garde qu'elle abandonne à certains de nos adversaires.

C'est cela que nous avons voulu spécifier dans notre motion. Et quand j'entendais ce matin le ca-

marade Durand, je comprenais quel était l'état d'esprit qui nous entraînait à vouloir ainsi édulcorer nos positions de principe essentielles. C'est une sorte de prudence et de modération stratégiques qu'il a définies ce matin, qui peuvent être une opinion valable, mais, pour ma part, surtout dans une motion comme celle d'aujourd'hui, je trouve regrettable que nous ne précisions pas.

En effet, des propagandes comme celles dont nous parlions, des unités d'action pour la défense des libertés essentielles, des rapports avec les Unions locales, avec les syndicats ouvriers, nous ne pensons pas que ce soient des choses à enlever d'une motion sur notre rôle social. Ce n'est pas incompatible, au contraire, avec la lutte que nous voulons mener dans l'opinion publique, et si nous en parlons, c'est que cela a été réalisé dans notre section à plusieurs reprises, ce double aspect de notre action ne nous a pas gênés, au contraire ! Alors que nous avons participé à toutes les unités d'action dans la lutte pour la libération des peuples coloniaux, à toutes les unités d'action pour les revendications ouvrières, nous n'avons pas écarté de nous, bien au contraire, l'opinion laïque en général.

Voyez-vous, camarades, ces deux actions simultanées ne se contredisent pas et nous regrettons qu'au profit de l'une, on tente de passer un peu sous silence l'aspect social essentiel de notre unité d'action avec les mouvements ouvriers.

Contacts avec les U. L., avec les Bourses du Travail, avec les Cercles d'études, cette formule aussi nous était refusée et nous avons de la peine à comprendre pourquoi. Pour des choses plus simples, par exemple quand nous demandions qu'à propos de la loi Barangé que nous voulons voir disparaître, quand nous demandions que soient maintenus les crédits laïques, les crédits pour les écoles laïques, comme nous l'avons entendu hier demander par les sections du Nord et du Pas-de-Calais, je pense que ce paragraphe qui concerne un moyen de s'acheminer vers une gestion financière autonome de l'école ne doit pas non plus être négligé.

Notre camarade Aigueperse, qui est un pince-sans-rire, me disait hier : « Combien d'années comptes-tu mettre pour arriver à la gestion financière autonome de l'école ? »

Je voudrais répondre simplement à notre camarade Aigueperse que si dans notre Etat républicain, que si nous pouvons arracher à notre Etat républicain ces fonds uniquement laïques complémentaires mis à la disposition de l'école publique, si nous pouvons les obtenir seulement aussi rapidement qu'il les a donnés d'un seul coup aux œuvres privées, je m'estimerai pleinement satisfait.

Ce qu'il y a entre nous : les formules qui nous différencient sont certes des formules que nous regrettons de ne pas voir inscrites dans la motion de notre camarade Desvalois. Nous voulons — je le disais tout à l'heure — avec nos pionniers, avec Roussel et Glay, revenir à cette époque où l'école laïque était considérée non seulement comme une école opposée au cléricisme, mais comme une école opposée à l'Etat et autonome par rapport à lui.

« Les Syndicats doivent se préparer à constituer les cadres des futures organisations autonomes auxquelles l'Etat remettra le soin d'assurer sous son contrôle et sous leur contrôle réciproque les services progressivement socialisés. »

Ce réformisme-là, ce réformisme de Glay et de Roussel, qui n'était pas une vue de l'esprit, avait cette qualité qu'il était un réformisme basé sur les luttes de classes, sur la compréhension de classe du rôle social de l'école. C'était le beau temps où les réformistes de l'enseignement étaient aussi des révolutionnaires.

Jean DUPERRAY.

# Notes d'Economie et de Politique

## MERCI, MARECHAL !

Lorsque, le mois dernier, j'insistais sur l'importance que présentaient les soulèvements berbères du moyen Atlas et du Rif, je les considérais comme des lézardes dans l'édifice berbère anti-arabe que l'Administration française s'était efforcée, depuis vingt ans, de construire, mais j'avoue que je ne pensais point que l'édifice était déjà à la veille de s'écrouler.

Car il est bien certain que ce n'est qu'après avoir constaté son isolement total, qu'après s'être rendu compte que toutes les tribus berbères, y compris celles de son grand Atlas, étaient en rébellion, avouée ou occulte, contre son autorité, que le Glaoui a pu se décider à rallier, en toute hâte et d'une façon nette et catégorique qui contraste heureusement avec les tergiversations et les contorsions dont fait preuve le gouvernement français dans l'exécution du même retournement, le camp des vainqueurs.

Maintenant, l'unité des Marocains est scellée, sans la moindre fissure, contre la domination française, et le rêve de nos « grands administrateurs », de tenir en laisse les Arabes par le moyen des Berbères, est disparu sans retour.

Tel est l'enseignement le plus important que l'on doit tirer, à mon sens — en ce qui concerne le Maroc — des événements de ces dernières semaines.

Il en est un autre, d'une portée plus générale. C'est celui que nous avons eu si souvent à tirer de presque tout ce qui arrive, mais sur lequel il faut revenir constamment tellement nombreux sont ceux qui se refusent à l'admettre, soit par intérêt, soit par crainte : à savoir, que la violence paie.

Pas plus au Maroc qu'en Tunisie, le gouvernement français n'aurait consenti le moindre changement, si terroristes et fellaghas n'avaient employé la bombe, le revolver et le fusil sur une vaste échelle et d'une manière continue, pour emporter la décision.

Nos gouvernants et toute la bande d' « intellectuels » (*sic* !) qui est à leur service s'en vont constamment répétant que les réformes ne peuvent s'accomplir que dans la « paix », lorsque l' « ordre » est maintenu ou qu'il a été rétabli. Mensonge ! Le jour où l'ordre est rétabli, il n'est plus et ne saurait plus être question de réformes. On ne pense alors qu'à liquider au plus vite tous ceux qui ont troublé « l'ordre » et à donner un nouveau tour de vis pour que le désordre ne risque plus de réapparaître ! Ceux qui déposent les armes, avant la victoire, sont toujours les vaincus. Cela est vrai aussi bien dans la métropole que dans les colonies, aussi bien pour les classes opprimées que pour les peuples opprimés.

Notons également que cette violence, finalement victorieuse, des opprimés, est souvent déclenchée par un coup de force d'opresseurs aveugles, qui se trompent sur le rapport des forces.

Aussi convient-il, pour les Marocains, d'être très reconnaissants envers Monsieur le maréchal Juin. Si celui-ci et sa camarilla de généraux, d'administrateurs et de policiers n'avaient point perpétré le coup de force par lequel Ben Youssef fut déposé, la violence indigène ne se serait pas déchaînée, et le Maroc aurait pu connaître encore,

durant de longues années, le régime d'assujettissement et d'abjection auquel, depuis quarante ans, il est soumis.

Certes, l'inévitable se serait produit un jour. Les Marocains croissant en force, et les Français s'affaiblissant, le Maroc devait nécessairement finir par se libérer. Mais le processus aurait été beaucoup plus lent. Dans un mélange instable, il suffit d'un rien, d'une étincelle, d'un rayon de soleil, pour produire instantanément une réaction qui, autrement, aurait mis des siècles à s'effectuer ; l'aveuglement de Juin et de ses acolytes a été l'étincelle qui a mis le feu aux poudres. Au nom des anti-colonialistes, nous remercions le maréchal Juin.

## UN AUTRE SOUVERAIN RENTRE D'EXIL

Je viens de dire que la violence paie. Elle paie toujours dès qu'elle peut se développer avec une amplitude suffisante pour être capable de neutraliser ou de vaincre les forces de l'opresseur.

Mais est-elle la seule forme d'action qui soit payante ? Elle permet la libération, mais celle-ci ne peut-elle s'obtenir par d'autres voies, qui sont assez analogues mais qui en diffèrent néanmoins ? La loi de la conservation de l'énergie s'applique aussi rigoureusement dans le domaine social que dans le domaine physique : rien ne sort de rien. Pas la moindre diminution de l'oppression, sans une action des opprimés. Mais cette action peut-elle revêtir d'autres formes que celles de la bombe et du fusil ?

Cette question s'est posée pour la première fois dans les faits, sur une large échelle, à propos de la libération de l'Inde qui s'est effectuée, comme on se le rappelle, à la suite de vingt ans de « résistance passive ».

Et voici qu'aujourd'hui, au moment même où, contraints par la violence, les Français devaient détrôner le sultan Arafa, les Anglais devaient ramener sur son trône le souverain d'un de leurs protectorats de l'Ouganda : Mutesa II, roi du Buganda. Celui-ci avait été privé de sa souveraineté et envoyé en Angleterre, il y a deux ans, presque en même temps que Ben Youssef était déposé et pour la même raison : manque de docilité à l'égard de la nation « protectrice ». Or, faute, sans doute de moyens suffisants, ses compatriotes n'avaient pu entreprendre, à la différence de ceux de Ben Youssef, aucune action terroriste : ils se contentèrent de se refuser à nommer un nouveau chef et de se laisser pousser la barbe. Cette protestation muette, mais unanime, finit par faire plier la superbe Albion. Le souverain déchu vient de rentrer triomphalement dans son pays et être rétabli dans tous ses droits.

Quelle leçon faut-il donc tirer de ces deux succès de la résistance passive qui eurent lieu, l'un dans un pays immense et « civilisé », l'autre dans un tout petit Etat « sauvage » ?

Il est bien certain que la résistance passive, lorsqu'elle est unanime et capable de se maintenir, des années durant, sans défaillance, est une arme puissante ; cependant, l'on peut se demander si, même dans les deux cas que nous venons de voir, l'élément qui a décidé de la victoire n'a pas été, en dernière analyse, une action armée.

Il ne faut, en effet, pas oublier qu'au cours de

la dernière guerre, des centaines de milliers d'Hindous prirent les armes, sous le commandement de Chandra Bose, ancien président du Congrès pan-hindou, pour combattre les Anglais à côté des Japonais, et que, d'autre part, l'Ouganda est limitrophe du Kenya où depuis plusieurs années, malgré les massacres et les camps de concentration (60.000 indigènes sont dans les camps et des milliers d'autres sont tués chaque année), les héroïques Kikouyou tiennent en échec les troupes, la police et les colons de Sa Majesté britannique.

L'élément déterminant qui a fait, dans ces deux cas, céder l'Angleterre, n'est-il point la crainte que lui ont inspirée, pour sa domination future, dans un cas, l'armée de Chandra Bose, dans l'autre le soulèvement des Kikouyou ?

## PAS PLUS DE COLONIES EN EUROPE QU'EN AFRIQUE !

Dans leur aveuglement de mégalomanes, les Français, qui n'ont pas pu tenir leurs colonies d'Asie et qui ne peuvent même plus tenir celles d'Afrique, s'imaginaient qu'ils étaient de force à se tailler une nouvelle colonie, et cela... en Europe même !

Car c'était uniquement cela que la France cherchait en Sarre. N'osant annexer directement ce territoire purement germanique, mais convoitant la richesse naturelle qu'il renferme, son bassin houiller, et les usines métallurgiques qui en sont la conséquence, le gouvernement français avait décidé de faire de la Sarre une colonie, ou, plus précisément, un protectorat.

Le référendum auquel il fallut bien se résoudre, après dix ans d'occupation, n'a pu, malgré toutes les habiletés et toutes les manœuvres, qu'aboutir à un non catégorique de la majorité de la population sarroise. Deux Sarrois sur trois ont voté contre le protectorat français, camouflé en « européanisation ».

Des imbéciles, ou des trop malins, n'ont point craint de dire que le résultat de ce référendum était un coup porté contre « l'Europe ». C'est, en réalité, tout le contraire ! Si l'Europe avait dû naître comme un camouflage de la colonisation, elle aurait porté dans ses flancs, dès le début, un poison dont elle n'aurait pu se délivrer. L'une des raisons profondes de la faiblesse de la défunte Société des Nations était que, dès sa naissance, elle avait servi à camoufler le colonialisme par l'artifice des « territoires sous mandat ». Une Europe affectée, dès son origine, du même vice, eût été plus rapidement encore condamnée à la mort.

Si Europe il doit y avoir, elle ne peut se fonder que sous le signe de la franchise, d'une franchise totale, sans domination des uns par les autres et sans grignotage des uns par les autres.

Le référendum de la Sarre est une leçon aussi claire que le retour de Ben Youssef : le temps des colonies, avouées ou camouflées, est passé, aussi bien en Europe qu'en Afrique.

Il faut souhaiter que les gouvernements français comprennent cette leçon, aussi bien pour la Sarre que pour le Maroc. Qu'ils redonnent aux Sarrois la pleine et entière disposition d'eux-mêmes, comme ils vont bien être obligés de le faire pour les Marocains ! Et qu'une France et une Allemagne, possédant désormais, peut-être pour la première fois de leur histoire, une frontière légitime, c'est-à-dire correspondant aux aspirations des populations qui, de chacun des deux côtés, la bordent, fassent l'Europe, si elle le peuvent. L'existence de cette frontière légitime, la disparition des irrédentismes à la fois français et alle-

mands, n'est sans doute pas une condition suffisante pour que l'Europe s'unisse, mais c'en est néanmoins certainement la condition nécessaire.

## BAO DAI NE VEUT PAS DU SORT DE MAXIMILIEN

Après avoir fait de Maximilien d'Autriche un empereur du Mexique, presque malgré lui, dans l'espoir de se constituer en Amérique un Etat satellite, et après cinq ans d'une guerre désastreuse tendant à imposer ce régime aux Mexicains, Napoléon III rappela ses troupes en France, lâchant lâchement son protégé, qui n'eut plus qu'à mourir, fusillé, trois mois après, par « ses sujets ».

Après avoir fait de l'ancien empereur d'Annam, Bao Dai, un « chef » de l'Etat vietnamien, presque malgré lui, dans l'espoir de rallier autour de son nom les éléments traditionalistes et de pouvoir maintenir ainsi l'Indochine sous la domination française, la IV<sup>e</sup> République, après six années d'une guerre désastreuse, lâcha Bao Dai, comme Napoléon avait lâché Maximilien : faisant la paix avec les « insurgés », rappelant une partie de ses troupes, et finalement obligeant l'« empereur » à établir dans ce qui lui restait d'Etat, à la place de ses hommes, ceux de Foster Dulles.

Pour ce qui concerne la condition de la France, l'analogie entre les deux époques est frappante : on se sert d'un homme portant un « nom », comme d'un mannequin, afin de poursuivre sa propre politique, puis, quand celle-ci a définitivement échoué, on jette aux loups le protégé.

Mais, du côté du « protégé » l'histoire ne fut pas la même. A la différence de Maximilien, Bao Dai n'a point accepté le rôle de victime expiatoire.

Certes, ce fut un « protégé » parfait. Jamais la moindre rouspétance ! Jamais même l'esquisse d'un geste d'indépendance ! Il a toujours signé et fait tout ce qu'on lui demandait. A l'exception d'une chose cependant : c'est de retourner en Indochine, c'est de risquer d'y avoir le sort de Maximilien. Dès le jour où il est apparu que les armées françaises ne l'emporteraient pas, il s'est hâté de partir pour la France, et n'a plus voulu en démarrer, les fossés de Queretaro n'ayant aucun attrait pour lui. Et ça se comprend !

Pour prix de son nom et de ses signatures, on lui avait alloué une liste civile et des avantages de toutes natures tels qu'ils lui permirent, rien que durant les deux années qui précédèrent la dévaluation de la piastre, de transférer en France, par les moyens légaux, près d'un milliard de francs (nous ne savons ce qu'on doit ajouter pour les transferts clandestins), cependant que son seul travail ne fut jamais que de se livrer à ses sports favoris, la chasse au gros gibier lorsqu'il était à Dalat, et le tir aux pigeons quand il est à Cannes.

Maximilien, preux germanique, qui crut de son devoir de rester attaché jusqu'au bout, jusqu'à la mort, à la tâche qu'il avait acceptée, fut peut-être un héros. Bao Dai, homme d'Orient, prêt à accueillir tous les présents de la France, mais nullement prêt à mourir pour elle, est un sage.

## UNE GOURGANDINE QUI RENIE SES ORIGINES

Cetteourgandine, c'est l'Eglise anglicane.

Voilà, en effet, une Eglise qui doit son existence à ce seul fait que son fondateur, le roi Henry VIII, voulait divorcer de Catherine d'Aragon pour épouser Anne Boleyn, et qui, parce que

le pape faisait des difficultés pour annuler son premier mariage, rompit avec Rome en se proclamant, lui, roi d'Angleterre, seul chef de l'Eglise de son pays, seul habilité à décider des rites et des dogmes, seul doté des pouvoirs disciplinaires à l'encontre du clergé et des fidèles.

Cet Henry VIII divorça deux fois, fit exécuter deux autres de ses femmes et se remaria, au total, cinq fois, chaque fois avec la bénédiction de l'Eglise qu'il avait fondée et qui subsiste aujourd'hui, exactement telle quelle, avec, comme « chef suprême », le monarque d'Angleterre, et comme principal dignitaire l'archevêque de Cantorbéry.

Or, c'est cette Eglise, née du divorce, n'ayant eu pour raison de venir à l'existence que de prononcer des divorces et de sanctifier les remariages, qui, aujourd'hui, s'oppose au remariage d'un divorcé !

Ironie de l'histoire !

Je ne sais si la campagne pour la séparation de l'Eglise anglicane de la Couronne d'Angleterre, qui vient de commencer à la suite de la décision de Margaret, aboutira. Mais il faut reconnaître que si cette Eglise, née pour permettre le divorce, devait disparaître pour l'avoir interdit, l'histoire, cette fois, serait logique !

Mais avouez que dans ce pays de puritains, les histoires de cul jouent, dans l'histoire, un rôle plus grand que nulle part ailleurs !

R. LOUZON.

P.S. — Nous continuons à ne pas nous occuper des choses sans importance. C'est pourquoi nous ne parlons pas de l'actuelle conférence de Genève. Les Cosaques sont sur l'Elbe, et ils n'en partiront pas.

## PROPOS INTERNATIONALISTES

Il y a quarante ans, la Conférence Internationale de Zimmerwald se tenait. C'est pour célébrer cet anniversaire que le Cercle Zimmerwald a organisé une conférence d'Angélica Balabanov — la dernière survivante parmi les participants — d'Alfred Rosmer et de Pierre Monatte qui comptèrent parmi les premiers Zimmerwaldiens français. On en trouvera le compte rendu dans ce numéro de la « R. P. ».

Que nous participions ou non au cercle, nous nous réclamons tous ici de l'héritage de Zimmerwald. Puis-je rappeler que c'est le souvenir de Zimmerwald qui m'inspirait, lors de l'initiative éphémère en 1949 d'un rassemblement contre la guerre et la dictature ?

Déjà en 1936 — alors que nous sentions la guerre imminente — j'avais précisé ma pensée constante dans un article intitulé : *Moscou, Genève ou Zimmerwald* : deux faillites et un espoir. Moscou : c'était la Révolution défigurée. Genève : la Paix manquée.

Comment a-t-on pu croire à un désaveu de ces valeurs fondamentales, parce que j'avais rappelé ici-même la signification légendaire de Zimmerwald, en ses deux tendances essentielles : la Paix telle que la voulaient les travailleurs de l'Occident — la Révolution telle que l'avaient déjà réalisée en esprit ceux qui devaient l'accomplir en 1917.

Les deux hommes qui s'opposèrent alors : Merrheim, le secrétaire de la Fédération française des Métaux — et Lénine, avaient en commun un réalisme fécond.

La Paix, pour Merrheim, ce n'était pas un « monde nouveau », c'était la reconstitution de l'Internationale ouvrière, *c'était la Paix sans vainqueurs ni vaincus, sans annexions ni indemnités.*

La Révolution, pour Lénine, ce n'était pas seulement la chute du tzarisme, la prise du pouvoir en Russie — *c'était la Troisième Internationale, c'était la victoire prolétarienne qui de Moscou devait gagner le monde.*

Rester fidèle à Zimmerwald, aujourd'hui, c'est d'abord annuler tous les effets de la victoire militaire. — Or l'Etat qui aujourd'hui encore ne fonde son impérialisme que sur la force militaire : c'est l'U.R.S.S. En proclamant, bien avant le président Wilson, *le droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes*, la conférence de Zimmerwald condamnait, par anticipation, toutes les entreprises du stalinisme, depuis 1945.

Mais le régime soviétique est aussi la négation de la Troisième Internationale vers laquelle nous portait notre enthousiasme de 1919.

D'abord parce qu'en subordonnant le communisme à l'Etat russe, au nom de l'imposture « *du socialisme dans un seul pays* » on a forgé et consolidé chaque jour un monstrueux Etat totalitaire. Ensuite parce que la dictature du prolétariat ne pouvait se concevoir qu'à travers *la liberté de plus en plus grande du prolétariat*. En détruisant tout mouvement ouvrier libre, le stalinisme est devenu le bastion de la « contre-révolution », l'antithèse totale du socialisme.

Monatte a dit au cours de cette conférence que l'héritage vivant de Zimmerwald c'est l'internationalisme.

Il a dit l'essentiel — et cette simple conclusion devrait clore nos débats et permettre le regroupement.

L'internationalisme réaliste rejette tous les nationalismes, le français, l'allemand, le russe, le yougoslave, l'arabe... Il veut des nations libres, lorsque la formation de celles-ci provoque ou favorise la lutte ouvrière. Il ne peut s'attacher à des Etats... même qualifiés de socialistes. Il n'entend pas susciter une troisième force qui réunirait des Etats... ou des partis tendus vers la conquête des Etats. Il ne se soumet pas à une doctrine, il ne s'oppose pas à des systèmes... ce qui supposerait des plans, des stratégies politiques... électorales ou insurrectionnelles, des machines où les travailleurs sont réduits — comme dans les chaînes industrielles — au rôle de manœuvres spécialisés.

Il y a des classes ouvrières qui vivent et agissent — pas comme nous voulons, mais comme elles le jugent utiles ; des classes ouvrières asservies par le colonialisme ; des classes ouvrières qui se forment sous les premiers soubresauts d'Etats nouveaux ; des classes ouvrières qui se dégagent d'une plèbe misérable ; des classes ouvrières réduites au silence de la servitude.

La Révolution c'est d'abord d'aligner toutes les classes ouvrières du monde sur celles qui vivent et agissent. L'Internationalisme c'est de les grouper toutes sans exclusion, ni discrimination. Et c'est seulement lorsque cette Internationale aura pris conscience de son existence que le socialisme se révélera possible et efficace.

## DEUX SYSTEMES ET LES CHANCES DU SOCIALISME

Dans l'Ecole libératrice du 28 octobre 1955, F. L. Féral, à propos du livre de M. Faucher sur « *Le paysan et la machine* », écrit ceci qui vaut d'être relevé :

*Aux E.-U., le Sud, esclavagiste, a été tout d'abord réfractaire à l'utilisation de la machine. C'est dans les grandes propriétés de l'Ouest que la machine a été le plus favorablement accueillie. Mais l'usage s'en est répandu avec tant de succès que cette agriculture, à la pointe du progrès technique, a bientôt rejoint les agricultures primitives par son caractère d'instabilité et sa manière de culture intensive qui ne ménage pas le sol et ne se préoccupe que du rendement immédiat. Contre ces excès, un retour à la polyculture est tenté ; mais ce mode d'exploitation des terres ne semble pas rencontrer l'adhésion volontaire des agriculteurs américains.*

*Dans les plaines de l'U.R.S.S., la machine a aussi trouvé un domaine d'élection. Mais là, son introduction a servi la cause de la réforme agraire et de la révolution sociale. Le pays, essentiellement rural qu'était la Russie, a été doté de grandes fermes d'Etat, les sovkhozes, sortes de fermes modèles où se pratiquent les expériences qui touchent à la vie agraire et les kolkhozes ou coopératives d'un type particulier.*

*« L'agriculture de l'U.R.S.S. est devenue une des plus complètement mécanisées et motorisées qui soient au monde ». De très intéressantes précisions sont données sur les dimensions, la composition et le rendement des kolkhozes. M. Faucher a fait, sur les résultats du système, un examen critique qui a été confirmé, et au delà, par le rapport de Khrouchtchev, en décembre 1954.*

Notons en passant que cette critique de la culture intensive surprend quelque peu ceux qui savent l'importance des recherches agronomiques aux Etats-Unis. Quant à l'adhésion volontaire des agriculteurs américains... c'est un élément d'appréciation qui ne semble guère intervenir dans le jugement sur l'U.R.S.S... et pour cause.

Nous n'avons pas le désir d'étudier le livre de M. Faucher sur le paysan et la machine. Mais l'article que lui consacre F. L. Féral est tout autre chose qu'un simple compte rendu. Il oppose avec quelque malice deux aspects de l'introduction de la machine dans l'agriculture, deux systèmes économiques et sociaux : celui des U.S.A. et celui de l'U.R.S.S.

Il y a là en effet deux situations et deux évolutions comparables — quant aux éléments de base : étendue du territoire, densité de la population, richesses naturelles. Et dans les deux cas, une intervention de l'Etat contrariant ou annihilant les lois de l'économie libérale. La confrontation des deux bilans au terme d'une période de vingt-cinq ans (soit presque le temps d'activité d'une génération) permet donc un choix entre deux systèmes.

On ignore trop souvent que le libéralisme économique aux Etats-Unis n'est plus comme le marxisme en U.R.S.S. qu'un sujet d'incantations rituelles... aux effets très limités dans le domaine industriel, et presque nuls dans le domaine agricole. L'Etat fédéral intervient ici par l'organisation de laboratoires de recherche, par le financement des universités agricoles, par la création d'un ministère de l'Agriculture doté de ses propres établissements de recherche. Surtout par la politique de « soutien des prix agricoles »... (sans insister sur la prodigieuse expérience de la « Tennessee Valley Authority » qui a transformé complètement l'économie, la vie sociale... même le paysage de sept Etats américains.

Quelques données suffisent pour apprécier l'ordre

de grandeur des résultats. En vingt-cinq ans, la productivité moyenne de l'agriculteur a augmenté de 110 %. La population rurale est passée de 25 % à 13,5 %, le nombre des heures de travail par travailleur a nettement diminué et cependant la production agricole a augmenté de 54 %. De 1935 à 1955 le nombre de tracteurs passe de 1 million à 4.500.000. De 1930 à 1955, le nombre des camions passe de 900.000 à 25 millions. En 1930, 9,5 % des fermes étaient électrifiées. On en compte aujourd'hui 92 %. Pour produire 100 boisseaux de maïs, il fallait 127 heures de travail en 1930. Il en faut aujourd'hui 34. Des calculs analogues montrent une chute de 41 heures à 18 pour l'avoine, de 70 à 26 pour le blé, de 63 à 27 pour les pommes de terre.

De 1930 à 1954, le revenu net des agriculteurs par ferme est monté de 631 dollars à 2.268, soit un accroissement de 259 %, tandis que le revenu de l'employé dans l'industrie n'a augmenté que de 166 %.

Encore s'agit-il de « moyennes »... fort abaissées par la persistance d'exploitations traditionnelles, même archaïques. Ce qui aboutit à ce résultat paradoxal : l'intervention de l'Etat qui avait favorisé « l'efficacité » aboutit aujourd'hui à maintenir « l'inefficacité » — par le soutien des prix. Aujourd'hui, on ne trouve qu'un travailleur agricole sur 9 travailleurs des U.S.A. Le plein effet du progrès abaisserait ce rapport à 1 sur 13. Sur 1.000 travailleurs, on en compterait alors 34 sans emploi, 34 fermiers obligés d'abandonner leurs fermes (1).

Regardons de l'autre côté. M. Faucher avait écrit son chapitre sur l'agriculture soviétique, lorsqu'il prit connaissance du rapport du camarade N. Khrouchtchev présenté le 7 septembre 1953. Il en semble quelque peu surpris. Ce qu'il importe de souligner, c'est que ce document établit le bilan de l'expérience de la « collectivisation ». C'est-à-dire de la période allant de 1929 à 1953. On ne peut ignorer que cette révolution a débuté par des tragédies beaucoup plus atroces que toutes celles qui ont accompagné ou suivi la prise du pouvoir en 1917. On a parlé officiellement de la suppression de 5 millions de fermes — ce qui représenterait au moins 25 millions d'habitants (dont la majorité a été déportée). La collectivisation — selon des témoignages difficilement réfutables — a provoqué de terribles famines qui se seraient soldées par 8 millions de victimes. Même si l'on conteste des évaluations évidemment approximatives, il n'en reste pas moins qu'aucune révolution n'a coûté aussi cher. Le succès ne justifierait pas de tels moyens. Mais l'échec constaté au bout de 23 ans motiverait un jugement définitif et impitoyable.

On ne pouvait attendre de Khrouchtchev qu'il condamnerait le système. On lit cependant dans l'étude sur *l'économie soviétique en 1953* (chapitre d'un examen objectif de l'économie européenne par la commission économique des Nations Unies) : « *L'exposé de M. Khrouchtchev ainsi que d'autres déclarations récentes répartit les responsabilités de l'échec agricole entre quatre éléments dont aucun ne dépend des agriculteurs : investissements insuffisants, bureaucratie excessive, politique mal conçue en ce qui concerne les livraisons à l'Etat et les prix, et discriminations économiquement nuisibles exercées par l'Etat à l'encontre des producteurs privés.* »

(1) Il n'y a pas — pour s'en tenir à l'aspect juridique du problème — de concentration ou de collectivisation de la propriété. Le système maintient la propriété paysanne indépendante en droit... sinon en fait.

Et voici, selon le même document, quelques données. En 1928, l'effectif du cheptel (chevaux non compris) dépassait de 16 % celui de 1916, bien que la population n'ait pas augmenté depuis la révolution. En 1932, après la collectivisation forcée, l'effectif du cheptel tombait à 57 % de celui de 1927. En 1939, l'effectif du cheptel était encore inférieur de 4 % à celui de 1916, alors que la population avait augmenté de 25 %.

Malgré les pertes causées par la guerre, en 1951, on se trouvait un peu au-dessus du niveau de 1916. Mais des abattages excessifs provoqués en 1953 par la production de viande et le manque de fourrage firent retomber l'effectif au niveau de 1916, alors que la population avait augmenté de 30 %. Il est normal que les chevaux cèdent la place aux tracteurs. On possédait en 1953 un parc équivalent à 19.400.000 chevaux, alors que depuis 1916 l'effectif chevalin avait diminué de 22.900.000 unités. Mais la formation insuffisante des conducteurs et le manque de pièces de rechange réduit l'utilisation des tracteurs de 15 à 20 % du temps normal, dans les régions de Saratov, de Koulbychev et d'Alter Krai, des plus importantes quant à la valeur agricole.

Passons rapidement sur les méthodes bureaucratiques. Le plan annuel prévoyait pour chaque kolkhoze 200 à 250 objectifs à atteindre, prévoyant tout, même la date limite de l'engraissement des porcs. Et chaque kolkhoze devait fournir une dizaine de milliers de chiffres, en rapports, exposés ou comptes auxquels travaillaient des équipes de spécialistes. 5 % d'entre eux étaient employés effectivement dans des exploitations. Tous les autres remplissaient des fonctions bureaucratiques. Le fait qu'on ait pu en affecter 100.000 immédiatement dans les exploitations donne une idée de la densité bureaucratique.

Le système prévoit deux barèmes différents de prix. Des livraisons obligatoires à prix très bas — véritable impôt agricole. Des livraisons contractuelles à des prix en principe rémunérateurs — en fait fixés par l'Etat avec « un certain élément de contrainte ». En 1952, le prix des livraisons obligatoires atteignait 4 % du prix de vente dans les magasins d'Etat pour la viande de bœuf ; 6 % pour les pommes de terre. Les livraisons contractuelles atteignaient 43 % et 33 % pour les mêmes produits. En un an ces pourcentages se sont élevés respectivement à 27 % et 30 % pour les livraisons obligatoires ; à 73 % et 67 % pour les livraisons contractuelles. De telles majorations — impossibles dans une économie normale — suffisent à caractériser le monstrueux arbitraire du système.

Mais un pouvoir aussi absolu, aussi incontesté, peut-il se justifier par l'efficacité immédiate ? On peut admettre que les normes fixées par les plans ne soient pas atteintes dans le temps voulu, là où les conditions naturelles restent contraignantes. On admettra plus difficilement que les mesures radicales, draconiennes prises en 1953 et en 1954 n'aient pas provoqué une amélioration sensible. Or la Pravda du 23 août 1955 signale que dans deux régions — qui ne sont pas des exceptions — on a livré des dizaines de milliers de tonnes de grains de moins que l'an dernier. Le 16 août, elle annonce que le manque de fourrage a eu des effets aussi meurtriers pour le cheptel que les années précédentes. Le 1<sup>er</sup> septembre, elle déplore que l'on ne construise pas d'étables solides : les trois dernières années, dans la République des Kirghiz, on a construit 5.430 étables provisoires et pendant la même période 5.923 sont devenues inutilisables. Quant aux maux du bureaucratisme, des traducteurs de la presse soviétique relèvent encore dans celle-ci des exemples caractéristiques de l'instabilité des directeurs de kolkhozes et la pression des bureaucrates sur « la démocratie kolkhozienne » (?) On

sait d'ailleurs par expérience que cette critique orientée a pour but — comme sous Staline — de désigner des « boucs émissaires ». Nul n'oserait discuter le système que l'expérience permet de juger.

Cette confrontation n'aboutit pas à fixer un choix entre les deux blocs ou à jouer le jeu du danseur de corde entre les blocs. La question agraire a toujours embarrassé les théoriciens marxistes, dont les schémas s'appliquaient mal à une évolution fatale de la grande propriété féodale à la petite propriété paysanne. D'aucuns n'envisageaient le socialisme qu'à travers une « industrialisation » des techniques et de la production agricole.

C'est chose accomplie aux Etats-Unis avec comme corollaires normaux : la dévaluation de la petite exploitation aux méthodes traditionnelles, le chômage et la surproduction. C'est l'intervention de l'Etat fédéral qui maintient la relative stabilité des effectifs agricoles et protège un mode de production bientôt anachronique. Et si les stocks s'accumulent, c'est que l'exportation payante ou la distribution gratuite sont contrariées par la souveraineté des Etats et les impératifs de la politique internationale des Etats.

En U.R.S.S., la collectivisation forcée, provoquée par des causes essentiellement politiques, a débuté sous le signe de la tragédie et aboutit, au bout de 25 ans, à un bilan négatif.

Ici le totalitarisme a compromis toutes les chances du socialisme. Là, un capitalisme dynamique a établi les bases d'un socialisme agraire. Faut-il opter ? Je ne balance point, aurait dit La Bruyère.

Roger HAGNAUER.

## Chronique du pelé

*230 familles sur 248 ne peuvent se vêtir selon leurs besoins ; 138 familles sur 248 sont obligées de se priver sur la nourriture pour boucler leur budget. Telles sont les conclusions d'un référendum récent de l'U.N.A.F.*

*Or c'est ce que nous ne cessons de répéter, et en connaissance de cause.*

*Pendant ce temps on chôme dans le textile, et le monde agricole ne sait que faire de ses produits.*

*On parle production à chaque instant, alors qu'il s'agit de distribuer cet excédent de produits dont on ne sait que faire. Excédents, tel est le terme employé par nos officiels, alors que tant de familles se privent du nécessaire, alors que tant de vieux n'ont même pas la ration d'entretien.*

*Jacques Bonhomme a montré le bout de l'oreille en septembre. Que tous les incapables qui nous dirigent, que tous ces commis de la Phynance qui « font » dans la politique comme d'autres « font » dans l'épicerie, ouvrent bien grandes leurs « esgourdes ». Le temps des grandes colères n'est point terminé et avant peu de temps cela pourrait barder.*

*Hélas ! le talon de fer du capitalisme pourrait bien aussi s'appesantir encore et durement, en raison même des divisions ouvrières. Bien des indices nous permettent de croire que l'horrible bande d'usuriers qui mène le pays à son plan de terrorisme, au nom du salut national, qu'ils... disent.*

*Et une fois de plus les byzantins qui prétendent parler au nom de la classe ouvrière n'ont que deux formules sommaires à nous présenter : Technocratie ou capitalisme d'Etat.*

*Alors que tout le problème est de sortir de ces deux formes du capitalisme. En un mot, comme dit Jacques Bonhomme : Il faut crever le capitalisme !*

*Hélas ! le veau d'or n'est plus seulement le dieu des éternels possédants...*

Ali FERDOUSSI.

# Cercle Zimmerwald

Réunion du 23 octobre 1955

Notre salle est trop petite, elle ne peut contenir tous les camarades venus commémorer le quarantième anniversaire de la Conférence de Zimmerwald. Il y a plus de deux cents auditeurs.

En ouvrant la séance, notre courageuse amie Lucie Colliard constate que Zimmerwald n'est pas mort, comme le supposait peut-être « Franc-Tireur » qui avait annoncé — lapsus ou coquille ? — la commémoration de la... « mort de Zimmerwald ». Elle évoque les absents : Merrheim, Bourderon, Loriot, Martinet, les militants de la Fédération de l'Enseignement. La réunion de Zimmerwald fit naître un immense espoir chez les militants isolés. Quand nous lisions « l'Humanité » nous nous disions que, peut-être, les « responsables » étaient mieux informés que les obscurs de province, mais, instinctivement, le dégoût nous prenait et nous rejetions « l'Humanité » guerrière. Il fallut beaucoup de cran aux participants français de Zimmerwald pour s'opposer au courant nationaliste. Née en Suisse, la tentative de reprendre l'action internationale s'y concentra. Ce ne fut pas sans risque. Lucie Colliard évoque les poursuites et les conseils de guerre d'alors.

Lucie Colliard donne la parole à Angélica Balabanov. Malgré son âge, celle-ci qui, en 1914 et 1915, compta parmi les organisateurs et les participants de Zimmerwald, l'un des derniers délégués survivants, n'a pas hésité devant le long déplacement de Rome à Paris.

## ANGÉLICA BALABANOV

Angélica Balabanov est un vétéran du mouvement socialiste international. Aussi se rappelle-t-elle fort bien les circonstances de l'effondrement de 1914. Zimmerwald fut la première étincelle capable de ranimer les militants ahuris et bouleversés par les événements. Alors que presque personne ne pensait qu'une guerre pouvait survenir, la guerre éclata et trouva les ouvriers résignés. Certes, on admettait l'hypothèse de la guerre et l'Internationale socialiste tint à Bâle en 1912 un congrès extraordinaire où les partis socialistes devaient dire ce qu'ils feraient en cas de guerre. Mais ce furent paroles sans lendemain.

Balabanov fut aussi à la réunion de Bruxelles, dernière réunion de l'Internationale. Il y régnait une résignation tragique. Même chez des militants comme Victor Adler et Haase. Et lorsqu'elle parla de la grève générale contre la guerre, Edouard Vaillant la regarda comme si elle avait exprimé quelque chose de tout à fait insolite. Jaurès était là. Avec Rosa Luxembourg, il fut chargé d'une déclaration pour annoncer que le congrès de l'Internationale ne se tiendrait pas à Vienne mais à Paris... Jaurès était consterné et la réunion fut abrégée parce qu'on n'avait plus rien à se dire. Après l'assassinat de Jaurès, chacun de nous sentit que tout était fini.

Tout le monde était stupéfait. Le vote des socialistes pour les crédits de guerre paraissait incroyable. N'y avait-il plus rien à faire ? C'était difficile. Mais le Parti socialiste italien, qui avait mené une action résolue contre une guerre coloniale et témoigné ainsi les sentiments internationalistes du peuple, était prêt à agir. Pourtant, le mérite de l'initiative revint à un ouvrier authentique, un typographe suisse, Robert Grimm. Doué d'imagination et d'esprit d'organisation, il avait voyagé et étudié et était impatient d'agir.

Les représentants des partis socialistes suisse et italien se réunirent à huis clos à Lugano dans les

premiers mois de 1915. Ils furent les premiers à dire, contrairement à l'opinion même des ouvriers de tous les pays, que la guerre était impérialiste. Mais, naturellement, les journaux publièrent que nous étions vendus à l'Allemagne.

Ce qui nous importait, c'était la survivance de l'Internationale. C'était aussi la préoccupation des socialistes russes émigrés, surtout des bolcheviks. Malgré les menaces des partis socialistes officiels, une réunion internationale des femmes put se tenir. Il fallait déjà risquer beaucoup pour aller contre la discipline du parti. Et, selon Balabanov, le système des bolcheviks était déjà le même. Ils discutaient opiniâtement et brutalement les textes proposés. Pour la résolution de la réunion des femmes, il fallut une réunion chez Lénine avant d'aboutir à un compromis vraiment difficile. La même manœuvre eut lieu à une réunion des jeunes socialistes.

Mais nous avions cependant tous un but essentiel, montrer que l'idée de l'Internationale n'était pas morte. Dans ce petit village de Suisse maintenant célèbre, plus de vingt pays étaient présents ou représentés. La réunion commune d'une délégation française, les syndicalistes Merrheim et Bourderon, et d'une délégation allemande, les socialistes minoritaires Hoffman et Ledebour, leur accord sur une déclaration commune avec le mot d'ordre : « Pas d'annexion ! » fut le fait le plus caractéristique de Zimmerwald.

Puis c'est l'évocation de Kienthal, en 1916. Les députés Pierre Brizon, Raffin-Dugens et Alexandre Blanc y représentaient les socialistes minoritaires français et décidèrent de voter contre les crédits de guerre. Balabanov évoque aussi Stockholm en 1917 — où n'allèrent point les socialistes français — et qui fut surtout un dialogue entre mencheviks et bolcheviks russes, Radek disant : « La Révolution russe a besoin d'aide », tandis qu'Axelrod, le grand idéaliste, nous mettait en garde : « Vous ne savez pas ce que vous faites en encourageant les bolcheviks... »

Après Octobre, le siège de la Conférence internationale née à Zimmerwald fut transféré à Moscou. Balabanov y était aussi. Elle relate ses contacts avec Lénine. A la première réunion pour créer la Troisième Internationale, le 2 mars 1919, un seul délégué était régulièrement mandaté, l'Allemand Eberlein. Pourtant, le soir même, la nouvelle Internationale était fondée. Balabanov refusa de lui remettre les documents des archives de la Conférence de Zimmerwald. Il n'est donc pas exact de dire que la Conférence de Zimmerwald est devenue la Troisième Internationale.

On ne peut jamais savoir, conclut Balabanov, ce qu'une étincelle peut donner, ce qu'elle peut devenir... Mais les étincelles sont indispensables. Aujourd'hui encore, en 1955, nous souhaitons une étincelle qui allume la foi et éclaire les cœurs et les consciences des hommes et des femmes en marche vers le socialisme.

## ALFRED ROSMER

Les applaudissements crépitent encore qu'Alfred Rosmer est déjà debout à la tribune. Rosmer n'était pas à Zimmerwald. Demeuré à Paris, il participait aux réunions du groupe de la « Vie Ouvrière », renouait les contacts, aidait Merrheim et la Fédération des Métaux. S'il y eut en France un mouvement contre la guerre, la vérité veut qu'on dise qu'il y fut pour beaucoup.

Ce dont Balabanov nous a parlé, dit-il, c'est surtout de la Deuxième Internationale et des partis socialistes. Mais la plupart des Zimmerwaldiens français étaient hors du parti socialiste et de la Deuxième Internationale. Sans méconnaître Bourderon, membre du parti socialiste, on peut affirmer qu'en France la base de Zimmerwald fut surtout syndicaliste et anarchiste.

Pour nous, le drame de 1914 fut l'effondrement du syndicalisme révolutionnaire incarné dans la C.G.T. Nous avons même perdu quelques camarades de notre noyau de la « Vie Ouvrière ». Mais par une sorte de compensation, nous avons trouvé de nouveaux appuis en Martov, Trotski, Lapinski et Dridzo. Nous fûmes déjà à Paris une sorte de petite Internationale. Lorsque Grimm vint à Paris, il se rendit d'abord à « l'Humanité » où on lui affirma qu'il n'y avait pas d'opposition en France et que tous les ouvriers français étaient pour la guerre. Mais il vint à la « Vie Ouvrière ». Et il vit qu'il existait vraiment un groupe d'opposants. Nous n'avions pas l'habitude de la propagande illégale et il nous apprit comment nous pouvions agir dans la clandestinité. A cette époque, la censure gouvernementale était plus dure que la censure gouvernementale. Pendant toute cette période, notre base sérieuse a été la Fédération des Métaux.

C'est dans le numéro du 1<sup>er</sup> mai 1915 de « l'Union des Métaux » que fut publié l'appel de Liebknecht, Rosa Luxembourg et d'autres militants ouvriers allemands. Il y eut la Conférence des Bourses et des Fédérations, le Congrès de la Fédération de l'Enseignement, la diffusion de « l'Ecole Emancipée ». Du côté socialiste, un Conseil national ne donna pas grand-chose, mais, pourtant, la Fédération socialiste de la Haute-Vienne avait pris une position nette contre la guerre ainsi que son journal quotidien « le Populaire du Centre ». Mais il était très difficile de lutter contre la politique des sursis d'appel, et contre la discipline. Il y avait à peine dix ans que l'unité socialiste s'était faite et bien des militants redoutaient une scission. Cachin, qui était particulièrement dressé contre le parti socialiste italien et contre Balabanov, faisait avec Renaudel et Compère-Morel le cœur guerrier du parti. Et il fut très courageux de la part de Bourderon, membre du parti socialiste, d'aller à Zimmerwald.

Les tendances à Zimmerwald, nous les connaissons mal. Il ne saurait être question d'un monopole de la pureté pour les bolcheviks, puisqu'ils ont subi eux aussi leurs jusqu'aboutistes, et que, dans leur groupe parisien, onze sur quatre-vingt-quatorze se sont engagés dans l'armée française. Les 83 qui restaient ne faisaient rien. Tandis que nous eûmes « Naché Slvo », édité à Paris par Trotski et ses amis. Les controverses sont incessantes entre les bolcheviks eux-mêmes. Lénine paraît cassant. Mais il était toujours pour l'application des résolutions votées. Et, sur la question du défaitisme révolutionnaire, il se heurtait à la presque unanimité de son parti. Dans les faits, Zimmerwald fut un regroupement et un reclassement des forces internationalistes.

Avant 1914, l'Internationale Syndicale, à peine naissante, n'était pas une grande force. Elle avait peu d'internationalisme dans son bagage. Alors que pouvions-nous faire en 1914 et après 1914? Il y avait des éléments qui ne voulaient pas d'une nouvelle Internationale et qui désiraient seulement éliminer les plus compromis. Mais nous, qui n'étions pas socialistes, nous pouvions adhérer à la Troisième Internationale. Dans ce reclassement spontané, des syndicalistes et des anarchistes adversaires de Merrheim sont venus l'appuyer, ont travaillé en commun au Comité pour la reprise des relations internationales, qui devait ensuite devenir le « Comité de la Troisième ».

C'était une tendance vers l'unification des forces révolutionnaires : on vit les libertaires dirigeants de l'Union Syndicale Italienne ainsi que ceux de la C.N.T. Espagnole adhérer à la Troisième Internationale.

La grande signification de Zimmerwald, c'est ce rassemblement des forces ouvrières internationales quelles que soient leurs tendances.

Si nous nous montrons un jour capables de refaire cela, de le refaire en mieux, alors Zimmerwald n'est pas mort !

#### PIERRE MONATTE

C'est maintenant Monatte qui va conclure. Il y a quarante ans, nous nous sommes trouvés dans une situation assez analogue à celle d'aujourd'hui. Un historien coté, paraît-il, M. Goguel, a écrit que les délégués français à Zimmerwald ne représentaient qu'eux-mêmes, cependant que les délégués allemands étaient envoyés par le chancelier ! Quelle drôle d'histoire. En fait, Merrheim avait derrière lui à Zimmerwald toute sa Fédération des Métaux, avec une grande résonance dans les autres fédérations composant la C.G.T. On ne put lutter contre le développement de la minorité syndicaliste internationaliste que par la mise en sursis d'appel des militants qui se révélaient favorables à la politique de la majorité confédérale, cette politique du sursis d'appel qui fut le commencement de l'empoisonnement du mouvement ouvrier français. Bourderon avait été ébranlé par la déclaration de Karl Liebknecht et s'était ressaisi. Avant Merrheim, son sang d'ouvrier s'est rebellé. Il se disait lui-même réformiste, mais il était beaucoup moins réformiste qu'il ne le disait. C'était un ancien « allemaniste », souvent d'accord avec Pelloutier.

Nous devons reconnaître qu'il est des moments où les masses ne parlent pas et qu'il faut bien alors que des individualités parlent à leur place.

Dans un livre paru récemment, Bouet parle de « Merrheim renégat ». Eh bien ! déclare Monatte, j'ai de la peine à dire : « Merrheim renégat ! » Je l'ai connu, c'était un homme du Nord, qui se méfiait beaucoup, un homme timide, qui eut pendant la guerre un grand courage. Mais il fut ensuite mal conseillé, et son mot de Lyon : « C'est la classe ouvrière qui m'a trahi », révèle son état d'esprit. Il s'est senti trop isolé et comme abandonné. Il avait peur de se laisser entraîner plus loin qu'il ne devait. Certes il a renié ce qu'il avait fait de 14 à 18, mais il faut regarder l'homme de plus près pour le juger.

La déclaration de Zimmerwald en 1915 réclamait la paix sans annexion ni sanction. Les dirigeants socialistes l'ont oublié en 1918 ainsi que les dirigeants socialistes et les dirigeants communistes de 1945. N'est-ce pas un des secrétaires de la Fédération Syndicale Mondiale, Louis Saillant, qui, en 1946, réclamait l'annexion de la Sarre à la France ! Nous n'aurons pas d'Internationale, il n'y aura pas d'accord entre les mouvements ouvriers français et allemand, tant que subsisteront des cas comme la Sarre.

Le prolétariat français paie actuellement 120 ans de colonialisme, il paie sa capitulation devant le nationalisme. Le nationalisme est une formule dangereuse. J'aimerais que les ouvriers musulmans, qui se révoltent contre le colonialisme avec raison, se sentent plus ouvriers que musulmans.

Que faut-il faire en 1955 dans l'esprit de Zimmerwald ? se demande Monatte. Et il répond : Il faut rassembler les militants qui sont, d'abord, des internationalistes. En 1920, nous n'étions pas préparés à la conquête révolutionnaire. Le parti socialiste italien lui-même a été effarouché, et Malatesta pouvait prophétiser le fascisme en disant que l'impuissance révolutionnaire ferait verser au prolétariat italien des larmes de sang. Si nous ne tirons aucun bénéfice des leçons du passé, nous serons demain impuissants comme hier. Chacun doit se poser la question — et la résoudre — de savoir ce qu'il veut faire dans la voie de Zimmerwald : l'internationalisme.

Monatte est également très applaudi, et après quelques précisions sur des points particuliers, on se sépare en se disant que la réunion avait été une des meilleures qu'on ait tenues depuis longtemps.

# LES FAITS DU MOIS

**SAMEDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE.** — La Finlande entre au Conseil nordique scandinave.

— Par 28 voix contre 27 et 5 abstentions, l'ONU décide d'inscrire la question algérienne à l'ordre du jour. La délégation française quitte l'Assemblée.

— Le sultan Ben Arafa se retire à Tanger.

**MARDI 4.** — Par 5.432 voix contre 4.644 et 3.500 abstentions, les métallurgistes « lock-outés » de Nantes acceptent les propositions patronales.

— Les dissidents du Maroc attaquent un nouveau poste près d'Oudjda.

**MERCREDI 5.** — Conflit dans la métallurgie de Grenoble.

— La grève des « bobiniers » d'une grande imprimerie parisienne empêche la publication de nombreux hebdomadaires illustrés.

— Aux chantiers de la Méditerranée du Havre, accord sur une augmentation de 12 pour cent.

— Reprise du travail chez Dunlop à Montluçon.

— M. Schneider (M.R.P.) est élu président de l'Assemblée Nationale par 295 voix contre 156 à M. Le Troquer (socialiste).

— Au Caire, El Fassi, leader de l'Istiqlal annonce la formation d'une armée de libération du Maghreb.

**JEUDI 6.** — Le général Koenig, MM. Palewski, Triboulet et Bayrou sont « démissionnés » par le président Edgar Faure.

**VENDREDI 7.** — L'URSS fournira des avions Mig à l'Égypte.

— On donne les résultats des élections au Brésil. Le candidat de gauche est en tête pour la présidence de la République.

— Et en Indonésie ; le parti nationaliste est, en tête, suivi de près par le parti Masjumi (musulman), le parti des intellectuels musulmans. Le parti communiste est en quatrième position.

— Grève de 24 heures des employés de banque.

— Graves incidents à Rouen où 600 rappelés ont refusé de quitter la caserne.

**LUNDI 10.** — Grève de la batellerie du Nord.

— Grève des transports lyonnais.

— Ouverture du congrès du Labour Party à Margate.

— L'Assemblée Nationale ayant voté la priorité pour l'ordre du jour socialiste par 347 voix contre 200 approuve la politique marocaine du gouvernement.

**MARDI 11.** — Au congrès du Labour Party, M. Bevan, candidat au poste de trésorier, n'obtient que 1.225.000 voix (2.032.000 en 1954) contre 5.475.000 voix à M. Gaitskell. (Le vote des Cheminots et des Employés de magasin explique le recul de M. Bevan.)

**JEUDI 13.** — Fin de la conférence commerciale Est-Ouest à Genève.

— 3.000 paysans manifestent dans la Creuse.

— Grève des services de nettoyage de Paris.

— Le parti socialiste adhère au Comité pour les États-Unis d'Europe, avec le M.R.P., la social-démocratie allemande et le parti démocrate chrétien allemand.

**SAMEDI 15.** — Le comité de libération du Caire exclut M. Bourguiba.

— Cuba et l'Australie élus au Conseil de sécurité de l'O.N.U. Lutte entre les Philippines et la Yougoslavie pour un poste.

**MARDI 18.** — Dans la région de Bône (Algérie) un car est attaqué par des rebelles.

**MERCREDI 19.** — L'Assemblée Nationale approuve la politique du gouvernement en Algérie par 308 voix contre 254.

— On annonce qu'une équipe de savants en Californie (Amérique) a provoqué des « antiprotons ».

— La Cour Suprême des États-Unis accepte un recours contre la loi Mac Carray sur le contrôle des éléments subversifs.

**VENDREDI 21.** — Grève des taxis parisiens.

**DIMANCHE 23.** — Le référendum de la Sarre donne 423.655 voix contre le statut européen et 201.898 pour.

— Le référendum au Viet Nam donne une majorité des deux tiers au gouvernement Diem.

**MERCREDI 26.** — Le comité d'Action laïque (Syndicat des Instituteurs et Ligue de l'Enseignement) soumet aux partis un programme de défense laïque, approuvé par le parti socialiste et le parti communiste.

— Le Glaoui, pacha de Marrakech, demande la restauration du sultan Ben Youssef.

— La république est proclamée dans le Sud Viet Nam.

**JEUDI 27.** — Ouverture à Genève de la conférence des quatre ministres des Affaires étrangères.

**VENDREDI 28.** — L'Assemblée Nationale, sur la question des élections anticipées, vote la confiance par 271 voix contre 259.

**SAMEDI 29.** — Emeutes antibritanniques à Chypre.

— M. Welsch (apolitique), est élu président du Conseil sarrois.

— Conseil national du parti socialiste qui se prononce contre les apparentements et pour le scrutin d'arrondissement.

## D'où vient l'argent ?

MOIS D'OCTOBRE 1955

### RECETTES

Abonnements ordinaires .. . . . . .	70.500	
Abonnements de soutien .. . . . . .	13.500	84.000
Souscription .. . . . . .		4.540
Vente « R.P. » .. . . . . .		7.700
Vente « Chine » .. . . . . .		400
Vente « Ere de l'Impérialisme » .. . . . . .		100
Publicité .. . . . . .		4.000
		<hr/>
		100.740
En caisse à fin septembre .. . . . . .		40.642
		<hr/>
		141.382

### DEPENSES

Impressions et papier (octobre) .. . . . . .	77.240	
Frais d'expédition .. . . . . .		9.336
Téléphone .. . . . . .		4.315
		<hr/>
		90.891
En caisse à fin octobre :		
Espèces .. . . . . .	23.700	
Chèques postaux .. . . . . .	26.791	50.491
		<hr/>
		141.382

### LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Venot (Paris) 2.000 ; Philippon (Cher) 1.500 ; R. Goffin (Belgique) 2.000 ; Regert-Monod (Seine) 1.500 ; Lavenir (Rhône) 1.500 ; Leroi (Seine) 2.000 ; Tortrat (Alger) 1.000 ; Beau (Loire) 2.000. — Total : 13.500 francs.

### LA SOUSCRIPTION

Palix (Ardèche) 100 ; Le Coutaller (Finistère) 250 ; Jouhet (Vaucluse) 500 ; Buissonnière (Allier) 250 ; G. Goujon (Seine-Maritime) 200 ; Travail (Gard) 200 ; Fermanel (Eure) 300 ; Duperray (Loire) 300 ; Samson (Oise) 200 ; Maison de la liberté (Isère) 1.000 ; Ruffin (Paris) 500 ; Lafferrière (Seine) 300 ; Ali Ferdoussi 150 ; Duchêne (Manche) 90 ; Mendelson (E.-U.) 200. — Total : 4.540 francs.

### MOIS DE SEPTEMBRE 1955

#### LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Ballereau (Indre) 1.500 ; Marcadet (S.-et-O.) 2.000 ; Franc (Loire) 1.500 ; G. Claveyrolas (Loire) 1.500 ; Thomas (Indre) 1.500 ; Estève (Gard) 1.500 ; Boudet (Paris) 1.500. — Total : 11.000 francs.

#### LA SOUSCRIPTION

Cuchet (Isère) 300 ; Duperray (Loire) 600 ; Colson (Oise) 200 ; Laplaud (Charente-Maritime) 300 ; A. Ferdoussi (Gironde) 150. — Total : 1.550 francs.

DANIEL GUÉRIN

# AU SERVICE DES COLONISÉS

1930 - 1953

1 vol. de 320 pages. (Prix spécial pour les lecteurs de la R. P.)

Adresser les commandes à l'auteur, B.P. 35, La Ciotat (B.-du-R.)

## QUELQUES EXTRAITS DE PRESSE :

*On a ainsi un panorama complet de la question coloniale... et ceux qui voudront bien lire cet ouvrage sauront désormais pourquoi ceux qui sont voués à la même tâche que Guérin estiment, selon les expressions mêmes de celui-ci, que « du seul fait de leur appartenance à une nation colonisatrice, ils ont, malgré eux, trempé dans un crime collectif. »*

Robert Louzon

LA REVOLUTION PROLETARIENNE

*Il serait bon qu'Au Service des Colonisés fût lu par tous ceux qui, s'occupant de questions d'outre-mer, ne se contentent pas de s'enfermer dans un système clos de refus, mais tentent de démêler ce qu'il peut y avoir de valable dans les arguments de leurs adversaires.*

Robert Gauthier  
LE MONDE

*A travers ces pages, dont aucune n'a vieilli, se découvrent vingt-cinq ans d'une histoire trop souvent ignorée, étouffée en France... Un livre nécessaire.*

Robert Paret  
FRANCE-OBSERVATEUR

*La foi qui anime ces écrits, brûlants de sympathie ou de révolte, n'était cependant pas aveugle. Daniel Guérin... a su prévoir les catastrophes que préparaient... les hommes d'affaires et les hommes politiques.*

DAUPHINE LIBRE

*La grande richesse du livre de Guérin, c'est d'avoir dépassé la simple dénonciation des crimes et des scandales. C'est un véritable manuel de culture coloniale...*

NOUS DES AUBERGES

*L'auteur... a prédit les imbroglios et les désastres que nous connaissons... Pages vigoureuses et prophétiques.*

Maurice Dommanget  
L'ECOLE LIBERATRICE

*Daniel Guérin... contribue par ce livre à dessiller les yeux de ses compatriotes qui n'ont pas encore compris que nous vivons le crépuscule de l'ère colonialiste.*

LE PEUPLE, de Bruxelles